

PLAN DIRECTEUR DES PARCS ET DES ESPACES VERTS



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-DENIS-DE-BROMPTON

■ Mars 2018



PLAN DIRECTEUR DES PARCS ET DES ESPACES VERTS Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton

TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION
2	MANDAT ET OBJECTIFS
3	COMITÉ AVISEUR
4	MISSION - VISION - VALEURS
5	ÉTAT DE SITUATION
6	PORTRAIT GÉOGRAPHIQUE DE SAINT-DENIS-DE-BROMPTON
	Territoire général
	Hydrographie
	Topographie
7	Réseau de transport
8	PROFIL DE LA POPULATION DE SAINT-DENIS-DE-BROMPTON
	Portrait démographique
10	Analyse des types de logements, des habitudes de travail et des revenus de la population
11	ADMINISTRATION ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
	Politiques et réglementations
	Outils de planification
12	Portrait des investissements dans les parcs
13	Plan triennal d'immobilisations (PTI)
14	COUP D'ŒIL SUR LES PARCS
	Inventaire des parcs et espaces verts
18	Typologie des parcs et desserte
22	ANALYSE QUALITATIVE DES PARCS ET DES ESPACES VERTS
26	COMPARABLES
29	ÉVALUATION DES BESOINS
	Sondage citoyen
34	Consultation des organisations récréatives et sportives
	Consultation des acteurs clés
36	TENDANCES EN AMÉNAGEMENT
37	SYNTHÈSE ET PISTES D'ACTIONS
38	ANALYSE DES RÉSULTATS
39	Pistes d'actions
	Parc Desjardins
40	Parc Alfred-Lamontagne
41	Place du 75 ^e anniversaire
	Rampe de mise à l'eau Lac Brompton
42	Parc du Ruisseau
	Terrain rue Ernest-Camiré
43	Terrain rue Bromont
	Terrains derrière l'école
45	CONSULTATION CITOYENNE
46	RETOUR SUR LA CONSULTATION CITOYENNE
47	ENJEUX, RECOMMANDATIONS ET PLAN D'ACTION
48	ENJEUX ET RECOMMANDATIONS
49	PLAN D'ACTION 2018-2020
50	DES ACTIONS TRANSVERSALES
51	CONCLUSION
53	ANNEXE A
55	ANNEXE B

PLAN DIRECTEUR DES PARCS ET DES ESPACES VERTS

Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton

LISTE DES TABLEAUX

- 14 TABLEAU 1**
Inventaire et emplacement des parcs d'appartenance publique et privée
- 19 TABLEAU 2**
Répartition des parcs publics et privés selon leur typologie
- 26 TABLEAU 3**
Comparaison de l'offre publique avec les municipalités estriennes ayant une population entre 3 000 et 3 999 habitants
- 28 TABLEAU 4**
Comparaison de l'offre publique avec des municipalités à l'extérieur de la région, ayant une population entre 3 000 et 3 999 habitants
- 53 ANNEXE A**
Plan de travail

LISTE DES FIGURES

- 7 FIGURE 1**
Portrait topographique de Saint-Denis-de-Brompton
- 8 FIGURE 2**
Comparaison de la croissance de la population (en %) entre 2011 et 2016
- 9 FIGURE 3**
Variations de la population de Saint-Denis-de-Brompton par groupe d'âge entre 2011 et 2016
- 12 FIGURE 4**
Dépenses de fonctionnement et en immobilisations entre 2014 et le 31 octobre 2017
- 13 FIGURE 5**
Comparaison entre les projets nommés, ceux budgétés et ceux réalisés au PTI
- FIGURE 6**
Réalisation des projets budgétés au PTI
- 16 FIGURE 7**
Répartition des parcs et des espaces verts privés et publics sur le territoire de Saint-Denis-de-Brompton
- FIGURE 8**
Répartition des parcs et des espaces verts privés et publics dans le secteur du Village
- 17 FIGURE 9**
Répartition des parcs et des espaces verts privés et publics dans le secteur du Lac Brompton
- FIGURE 10**
Répartition des parcs et des espaces verts privés et publics dans le secteur du Lac Montjoie
- 20 FIGURE 11**
Rayon de desserte (1 500 m) du Parc Desjardins
- FIGURE 12**
Rayon de desserte (400 m) du Parc Alfred-Lamontagne
- 21 FIGURE 13**
Rayon de desserte projeté (1 500 m) pour le terrain de la rue Bromont
- 27 FIGURE 14**
Comparaison du type d'infrastructures/équipements offerts par les municipalités estriennes ayant entre 3 000 et 3 999 habitants



PLAN DIRECTEUR DES PARCS ET DES ESPACES VERTS Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton

LEXIQUE

APLM

Association des propriétaires du Lac Montjoie

APDF

Association des propriétaires du Domaine Forest

Espace vert

Espace ou plaine végétalisé libre d'équipement ou d'infrastructure. Il peut être, ou non, intégré à un parc.

Parc municipal

Généralement de grande dimension (superficie $\geq 50\,000\text{ m}^2$), le parc municipal « ... conçu pour répondre aux besoins de tous les citoyens d'une municipalité. C'est un espace d'envergure où le paysage naturel est important et qui est pourvu d'équipements spécialisés et polyvalents. Les activités qu'on y pratique se font dans un esprit de préservation du paysage et des espaces verts. » (*Cadre de référence des parcs et autres espaces publics pour le jeu libre et actif, Projet ESPACES* (2015), p.20). Considéré comme facilement accessible (à pied, à vélo ou en voiture) pour l'ensemble de la population, ce parc possède un rayon de desserte qui couvre l'ensemble de la municipalité.

Parc de secteur ou de quartier

C'est un parc destiné aux résidents d'un secteur de la municipalité, où le paysage naturel est important, et pourvu d'équipements sportifs, récréatifs et sanitaires permettant la pratique sportive, le jeu, la détente et l'animation, dans un esprit de préservation du paysage et des espaces verts. (*Cadre de référence des parcs et autres espaces publics pour le jeu libre et actif, Projet ESPACES* (2015), p.20). Ce type de parc se doit d'être accessible à distance de marche ou de court trajet à vélo. Son rayon de desserte couvre entre 600 m et 1,5 km.

Parc de voisinage

Habituellement de petite dimension, ce parc est destiné aux habitants résidant « dans le voisinage ». On le retrouve généralement dans les localités où la densité est forte. Il répond à des besoins de proximité, est souvent boisé ou paysagé, et est pourvu d'équipements permettant le jeu et la détente. Il est accessible à distance de marche. Il favorise les rencontres de voisinage et les loisirs non structurés, reflétant les caractéristiques de la population environnante. (*Cadre de référence des parcs et autres espaces publics pour le jeu libre et actif, Projet ESPACES* (2015), p.20). Ce type de parc est facilement accessible à distance de marche et offre un rayon de desserte moyen de 400 m, qui peut s'étirer jusqu'à 800 m.



PLAN DIRECTEUR DES PARCS ET DES ESPACES VERTS Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton

Parc riverain

Indépendamment de sa taille, la vocation du parc riverain est intimement liée à son emplacement en bordure d'un plan d'eau : protection des berges et des plans d'eau, accès à l'eau pour favoriser la pratique d'activités récréatives en relation avec le milieu aquatique et naturel, et/ou offre d'un cadre environnemental ou ornemental important. Ce type de parc possède un rayon de desserte qui couvre l'ensemble de la municipalité.

Parc-nature

Ce type de parc vise principalement la protection et la mise en valeur des milieux naturels ainsi qu'une vocation récréative. Aménagé sur des sites au potentiel naturel important, ces parcs offrent des espaces de récréation permettant des activités de plein air et de détente en toute saison. Généralement associé à des parcs de grandes superficies, la desserte de ce type de parc couvre l'ensemble de la municipalité et même au-delà.

Parc à vocation spécifique

Le parc à vocation spécifique vise une exploitation et une mise en valeur suivant une thématique ou une vocation très précise. Par exemple : parc culturel, site historique, ou autre. En ce sens, les équipements et les aménagements proposés sur ce site contribuent à mettre en lumière les caractéristiques uniques de ce parc. Sa desserte couvre l'ensemble de la municipalité et même au-delà.

Mini-Parc

Parfois appelés îlots de verdure, placettes, haltes, ou autres, nous avons regroupé ici les parcs de petites dimensions qui offrent un cadre ornemental et du mobilier urbain afin de favoriser la détente et la socialisation.

Parc-école

Il existe plusieurs modèles au Québec en ce qui a trait à l'aménagement, à l'utilisation, à l'entretien ou à la gestion des infrastructures situées dans les cours d'écoles. C'est aussi en fonction de ces différents modèles que l'on parlera de parc-école (lorsqu'une forme de partenariat est établie avec la municipalité) plutôt que de cour d'école (lorsque les équipements sont gérés uniquement par l'établissement scolaire). Ce type de parc se doit d'être accessible à distance de marche ou de court trajet à vélo. Le rayon de desserte de ce parc peut aller jusqu'à 1,5 km.

Parc linéaire

Le parc linéaire peut prendre des formes et des longueurs très variables. Ses fonctions principales sont de constituer un parcours et de conduire d'un point à un autre, mais il peut aussi avoir comme fonction secondaire l'ornementation, la détente, la pratique d'activités libres. Sa superficie est non-limitative et la desserte de ce type de parc couvre l'ensemble de la municipalité et même au-delà.

PLAN DIRECTEUR
DES PARCS ET DES ESPACES VERTS
Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton

INTRODUCTION

Depuis les dernières années, la municipalité de Saint-Denis-de-Brompton connaît une forte expansion et les acteurs de la communauté souhaitent ardemment attirer et retenir des jeunes et des familles, notamment en offrant des lieux de pratique récréative et sportive répondant à leurs besoins, sur son territoire.

À l'hiver 2017, de manière consensuelle, la municipalité de Saint-Denis-de-Brompton et le Comité des loisirs ont manifesté le désir de se doter d'une vision et d'orientations claires en matière d'aménagement des espaces et des équipements récréatifs publics, de façon à s'assurer d'un développement harmonieux des parcs et des espaces verts, tout en respectant les caractéristiques tantôt dynamiques, tantôt paisibles qui caractérisent les différents secteurs de la municipalité.

Dans l'optique de pouvoir avoir un avis éclairé sur le sujet, la municipalité a confié au Conseil Sport Loisir de l'Estrie (CSLE) le mandat d'entreprendre une démarche d'élaboration d'un Plan directeur des parcs et des espaces verts pour la municipalité de Saint-Denis-de-Brompton.

À l'issue du processus, qui s'est déroulé des mois de septembre 2017 à février 2018, le Conseil Sport Loisir de l'Estrie (CSLE) est heureux de présenter le Plan directeur des parcs et des espaces verts de Saint-Denis-de-Brompton ainsi que les recommandations, et le Plan d'action triennal qui en découlent. Un plan d'action ambitieux, qui pourrait s'échelonner au-delà des trois ans prévus, en fonction des ressources disponibles et des autres projets municipaux en développement, mais un plan d'action à l'image de la volonté de la municipalité et du Comité des loisirs de Saint-Denis-de-Brompton de passer à l'action!

PLAN DIRECTEUR DES PARCS ET DES ESPACES VERTS Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton

MANDAT ET OBJECTIFS

Mandat

Le mandat confié au Conseil Sport Loisir de l'Estrie consistait en la réalisation d'une démarche en sept phases qui visait à recueillir, à analyser et à colliger l'information de manière à générer des recommandations et des pistes d'actions en matière de développement des espaces récréatifs et sportifs extérieurs.

- **PHASE 1** - Mandats et objectifs
- **PHASE 2** - Méthodologie de la démarche
- **PHASE 3** - État de situation
- **PHASE 4** - Synthèse, enjeux et pistes d'actions
- **PHASE 5** - Consultation
- **PHASE 6** - Plan d'action
- **PHASE 7** - Conclusion et recommandations

Pour connaître le détail des actions réalisées pour chacune des phases, nous vous invitons à consulter le plan de travail qui est présenté en annexe du présent document.

Objectifs

Réalisé dans le but de favoriser un développement efficace, efficient et harmonieux des équipements récréatifs et sportifs offerts à Saint-Denis-de-Brompton, le *Plan directeur* vise à :

- préciser la typologie, la vocation et le contenu de chacun des lieux de pratique sportive et récréative;
- effectuer un inventaire quantitatif des lieux de pratique sportive et récréative présents sur le territoire de la municipalité;
- effectuer un inventaire qualitatif qui met en lumière les forces et les limites des parcs d'appartenance municipale;
- identifier les besoins actuels et futurs des parcs et des espaces verts pour chacun des districts, et pour la municipalité dans son ensemble;
- générer une planification stratégique d'interventions à court, à moyen et à long termes, pouvant même se prolonger au-delà de 15 ans;
- planifier les investissements pour plusieurs années.

Les citoyens : partie prenante de la réflexion

Dans le but que le *Plan directeur des parcs et des espaces verts* et les recommandations qui en découlent soient collés aux besoins des Saint-Denisiens et des Saint-Denisienne, la municipalité tenait à impliquer ses citoyens tout au long de la démarche. Ainsi, les résidents de Saint-Denis-de-Brompton ont été invités à se manifester et à se prononcer à deux reprises au cours des derniers mois.

Dans un premier temps, un sondage citoyen a été mis en ligne, du 29 septembre au 20 décembre 2017, afin de recueillir les habitudes de fréquentation des parcs, l'appréciation des installations par les utilisateurs, ainsi que les commentaires des citoyens en matière de développement et d'aménagement des différents parcs de la municipalité. Dans un deuxième temps, la population a été invitée à participer à une consultation citoyenne, le 13 février 2018, afin de valider les pistes d'actions proposées par le comité consultatif et de prioriser les interventions pour les prochaines années.



PLAN DIRECTEUR DES PARCS ET DES ESPACES VERTS Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton

COMITÉ AVISEUR

Afin de guider les travaux et d'assurer un lien direct et continu avec la municipalité, un comité aviseur a été formé dès le début de la démarche. Tout au long du projet, les membres de ce comité se sont réunis à quelques reprises pour émettre leur avis sur les stratégies à adopter, pour définir les assises du *Plan directeur*, pour commenter les différents résultats obtenus tout au long du processus et pour établir les propositions d'actions.

Nous profitons de l'occasion pour remercier sincèrement les membres du comité consultatif qui ont été d'une aide précieuse et qui ont su, tout au long de la démarche, soutenir l'équipe de travail par leurs avis toujours très éclairants.

Membres du Comité aviseur

- Amélie Audet-Moisan, trésorière CLSDDDB
- Jean-Luc Beauchemin, maire SDDB
- Liane Boisvert, directrice générale SDDB
- Nicole Boisvert, citoyenne SDDB
- Pierre Rhéaume, conseiller SDDB
- Roxanne Rouleau, coordonnatrice adjointe CLSDDDB
- François Salvail, président CLSDDDB
- Josianne Taillon, citoyenne SDDB
- Carole Tardif, coordonnatrice CLSDDDB

PLAN DIRECTEUR DES PARCS ET DES ESPACES VERTS

Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton

MISSION – VISION - VALEURS

Mission

En matière de parcs et d'espaces verts, Saint-Denis-de-Brompton a pour mission de développer, de maintenir et d'optimiser les installations récréatives et sportives, afin d'offrir aux citoyens un milieu de vie attrayant et stimulant qui agit comme élément clé du sentiment d'appartenance des Saint-Denisiens et des Saint-Denisiennes. En toute ouverture et dans le respect de ses ressources, la municipalité use de bonnes pratiques afin de mettre à la disposition de ses citoyens, des espaces de pratique libre et organisée qui conviennent à leurs besoins et à leurs intérêts.

Vision

Se basant sur l'idée que les actions réalisées maintenant sont les premiers pas à franchir pour s'assurer du développement cohérent et harmonieux des espaces publics pour les prochaines décennies, la municipalité mise, entre autres, sur la qualité de ses équipements et de ses aménagements, sur le développement d'un réseau de parcs et de sentiers bien organisé et sécuritaire et sur l'accessibilité accrue pour tous les citoyens aux attraits naturels, notamment les lacs, qui parsèment son territoire. L'exploitation judicieuse des espaces naturels afin d'en assurer la préservation et la mise en valeur, le verdissement des parcs municipaux et l'offre de lieux de pratique en toute saison font partie intégrante de la vision de Saint-Denis-de-Brompton pour le développement de ses parcs et espaces verts.

À court et à moyen termes, la municipalité travaille à consolider ses installations existantes. Elle souhaite s'assurer que l'offre réponde aux besoins des citoyens de tous âges et poursuit ses actions de façon à mieux desservir la population et à mettre à sa disposition des équipements fonctionnels, attrayants et sécuritaires. En parallèle, elle planifie et entame le développement des sentiers et reste à l'affût des opportunités en matière d'accès aux plans d'eau.

À long terme, Saint-Denis-de-Brompton désire que tous ses citoyens soient desservis par les parcs et les espaces verts de la municipalité, et qu'ils aient accès à des lieux de pratique sportive et récréative diversifiés, grâce au développement du réseau cyclable et piétonnier qui relie les différents secteurs et les différents espaces publics de la municipalité. Des orientations claires sont définies afin de guider le développement en matière d'infrastructures récréatives et sportives majeures à Saint-Denis-de-Brompton.

Valeurs

Pour les prochaines années, la municipalité souhaite orienter le développement de ses parcs et de ses espaces verts en se basant sur les valeurs suivantes :



Plaisir



Qualité du milieu de vie



Sécurité



Respect



Inclusif : penser familles et citoyens de tous âges



Caractère « rassembleur » fort



En harmonie avec l'environnement naturel et social

PLAN DIRECTEUR
DES PARCS ET DES ESPACES VERTS
Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton

ÉTAT DE SITUATION

Plusieurs facteurs peuvent influencer le développement des parcs et des espaces verts : caractéristiques du territoire, démographie et profil des citoyens, orientations municipales en matière de développement du territoire, réglementations, modes de fonctionnement, besoins manifestés, orientations et recommandations issues de politiques antérieures, comparables, etc.

La présente section vise à dresser un état de situation global de Saint-Denis-de-Brompton et de dégager les principaux éléments qui peuvent avoir un impact sur le développement des parcs et des espaces verts de la municipalité.



PLAN DIRECTEUR DES PARCS ET DES ESPACES VERTS Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton

PORTRAIT GÉOGRAPHIQUE DE SAINT-DENIS-DE-BROMPTON

Située sur le territoire de la MRC du Val-Saint-François, la municipalité de Saint-Denis-de-Brompton se démarque par la richesse de son environnement naturel, notamment par la présence des nombreux lacs, par le couvert forestier important et par une topographie diversifiée. La proximité de la municipalité avec la ville de Sherbrooke constitue une de ses caractéristiques importantes. La présence de deux principaux axes routiers qui traversent le territoire a été maintes fois nommée dans les différents documents consultés.

L'ensemble de ces éléments pouvant être à la fois bénéfiques et contraignants, et présenter des défis au plan du développement de façon plus précise, nous avons retenu les informations suivantes à des fins d'analyse.

Territoire général

Superficie terrestre : 70,29 km² (selon le site du MAMOT)

Population : 4 054

Densité : 58 par km²

Le développement résidentiel est principalement réparti autour des lacs et du secteur du Village. Seuls les districts ruraux Nord (#6) et Sud (#5) sont passablement moins peuplés.

Hydrographie

Le territoire compte plusieurs lacs, dont les plus importants sont le Lac Brompton, le Lac Montjoie, le Petit Lac Brompton et le Lac Desmarais. On retrouve également, à Saint-Denis-de-Brompton, d'autres plans d'eau plus modestes, tels que le Lac Caron (situé en amont du Lac Montjoie) ainsi que le Lac Castor.

Au niveau des cours d'eau, le Ruisseau Jolin est le plus important et génère une multitude de milieux humides dans le district rural Nord #5. La décharge du Petit Lac Brompton génère un milieu humide touchant quelques terrains privés du district rural Sud #6. Le territoire est parcouru par une multitude de ruisseaux intermittents dont le potentiel d'exploitation ou de mise en valeur est moindre.

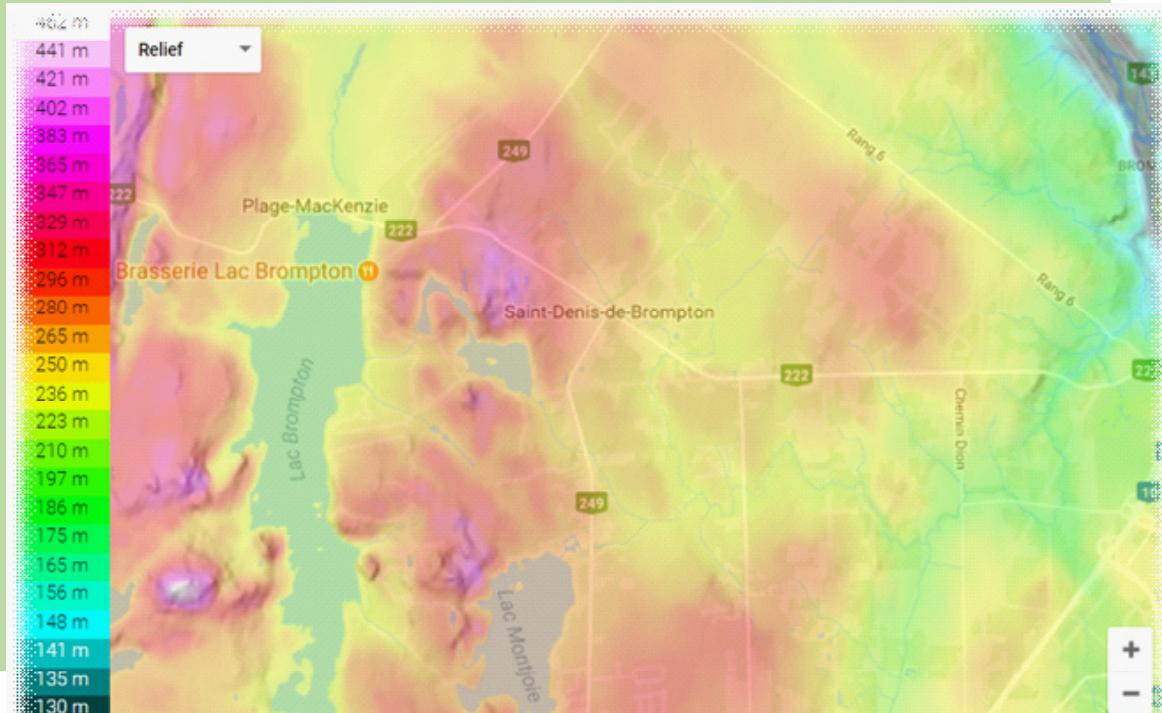
Topographie

Comme dans plusieurs municipalités estriennes, le territoire offre une topographie diversifiée. De façon plus spécifique, nous notons, entre autres, que l'élévation située entre le Grand Lac Brompton, le secteur du Village et le Petit Lac Brompton isole et enclave d'une certaine façon ces districts et pourrait présenter un défi au plan du développement des sentiers cyclables et piétonniers dans ce secteur, si telle était la volonté.

PLAN DIRECTEUR DES PARCS ET DES ESPACES VERTS

Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton

FIGURE 1
Portrait topographique de Saint-Denis-de-Brompton



Source : <http://fr-ca.topographic-map.com/places/Saint-Denis-de-Brompton-8291047/>

Réseau de transport

La municipalité est traversée par deux routes provinciales à fort débit, soit les Routes 222 et 249. Malgré une limite de vitesse à 50 km/h ou 80 km/h dans la zone d'urbanisation, ces axes routiers affectent le rayon de desserte du Parc Desjardins, du Parc Alfred-Lamontagne et du Parc de l'école du Jardin-des-Lacs, limitant leur accès notamment à tout le quartier de la rue des Améthystes.

Tel que nommé à plusieurs endroits dans le *Plan directeur des transports* (2016) de la municipalité de Saint-Denis-de-Brompton et dans le *Plan de déplacement de l'École du Jardin-des-Lacs* (2016), cette configuration du réseau routier représente des obstacles majeurs à la pratique d'activités physiques telles que la marche ou le vélo, mais également à la promotion du transport actif vers l'école ou d'autres installations telles que les parcs.

PLAN DIRECTEUR DES PARCS ET DES ESPACES VERTS Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton

PROFIL DE LA POPULATION DE SAINT-DENIS-DE-BROMPTON

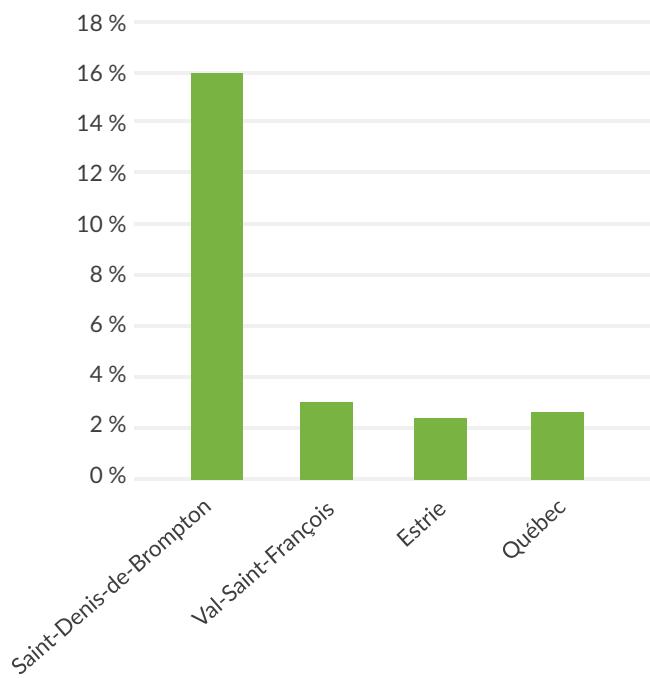
La très forte croissance démographique de Saint-Denis-de-Brompton est connue et documentée depuis plusieurs années. Ce qui est important toutefois de souligner, c'est la pression qu'engendre cette croissance sur les installations municipales de loisir et de sport au plan de la desserte, de l'entretien et de la durabilité des équipements et des aménagements.

Outre cette donnée importante, nous notons habituellement que les statistiques liées à l'âge de la population, au lieu d'emploi, au revenu familial ainsi qu'à la répartition des ménages sur le territoire, influent sur l'offre et la demande en matière d'activités, mais aussi d'infrastructures en loisir et en sport.

Portrait démographique

La population est en croissance marquée depuis plusieurs décennies et cette tendance ne semble pas ralentir. Entre 2011 et 2016 seulement, la population de Saint-Denis-de-Brompton est passée de 3 402 à 4 054 habitants. Ce bond représente une croissance de 16 %. Au cours de la même période, la MRC du Val-Saint-François, l'Estrie et la province de Québec connaissaient des taux de croissance variant entre 2,6 % et 3,4 %.*

FIGURE 2
Comparaison de la croissance de la population (en %) entre 2011 et 2016



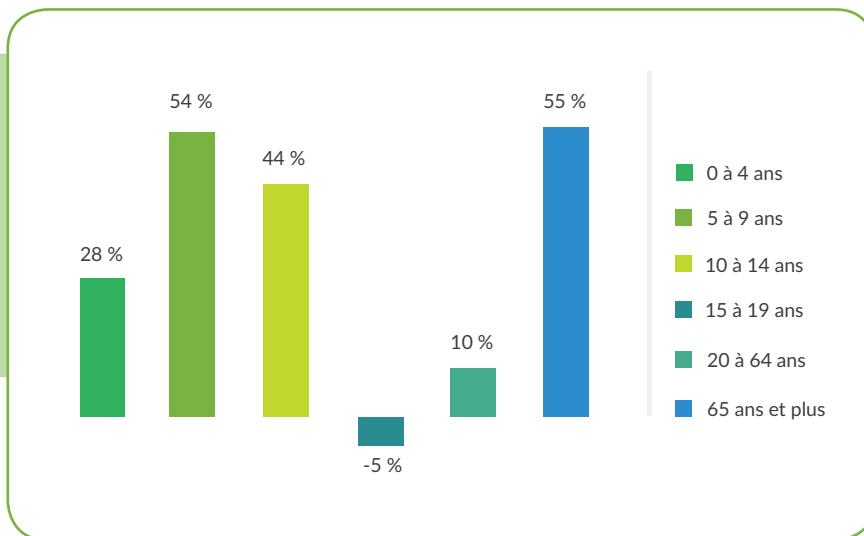
*L'ensemble des analyses démographiques est basé sur les données du recensement 2016 de Statistiques Canada

PLAN DIRECTEUR DES PARCS ET DES ESPACES VERTS Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton

Cette croissance a des effets importants sur la distribution de la population par groupe d'âge à Saint-Denis-de-Brompton. Tout comme plusieurs autres milieux en Estrie, la municipalité devra faire face au vieillissement de la population, comme le démontre une augmentation de 55 % du nombre de personnes âgées de plus de 65 ans entre 2011 et 2016. En analysant le segment des 50 à 64 ans, il est possible de voir que le nombre d'aînés doublera d'ici dix ans.

Cependant, l'arrivée importante et constante de nouvelles familles vient contrer l'indice de vieillissement de la municipalité (55 %), qui est beaucoup moins élevé qu'ailleurs dans la MRC du Val-Saint-François (86 %), en Estrie (97 %) et au Québec (85 %).

FIGURE 3
Variations de la population de Saint-Denis-de-Brompton par groupe d'âge entre 2011 et 2016



Les données démographiques sont si particulières à Saint-Denis-de-Brompton que les projections de croissance de la population entre 2011 et 2031 fournies par l'Institut de la statistique du Québec sont déjà en voie d'être dépassées avant les dates prévues.

En analysant les données démographiques de plus près, on constate que malgré une décroissance (-5 %) du segment 15-19 ans entre 2011 et 2016, cette variation est beaucoup moins importante que dans la MRC du Val-Saint-François (-19 %) et ailleurs en Estrie (-11 %). De plus, considérant le nombre élevé d'enfants âgés de 5 à 14 ans, il y a fort à parier que le segment 15-19 ans sera en forte croissance dans les 5 à 10 prochaines années. Une attention particulière devrait être portée à ce segment de la population afin de répondre aux besoins des adolescents en terme de loisir.

L'arrivée de masse de nouvelles familles qui choisissent Saint-Denis-de-Brompton pour s'établir, les projections positives quant à l'augmentation du nombre d'adolescents résidant dans la municipalité, le phénomène normal du vieillissement de la population ainsi que la transition de plusieurs jeunes retraités de résidents saisonniers à résidents permanents, appuient l'intérêt de la municipalité à développer des parcs pour tous. Cette préoccupation est d'ailleurs bien définie dans la *Politique familiale de Saint-Denis-de-Brompton*.



PLAN DIRECTEUR DES PARCS ET DES ESPACES VERTS Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton

Analyse des types de logements, des habitudes de travail et des revenus de la population

Un regard porté sur la distribution des types de logements, sur le type de nouvelles constructions ainsi que sur le revenu et les habitudes de travail à Saint-Denis-de-Brompton peut complémenter la prise de décisions reliée au loisir et aux parcs.

On retrouve une très grande majorité de maisons individuelles non attenantes (89 % des logements) dans la municipalité, et en comparant avec les données de 2011, on détermine que 85 % des nouvelles constructions entre 2011 et 2016 étaient des maisons individuelles. Il importe donc de constater que la densité de population ne risque pas d'augmenter de façon rapide au cours des prochaines années. Le *Plan d'urbanisme* de la municipalité confirme aussi cette tendance.

En termes de revenus, les Saint-Denisiens sont particulièrement à l'aise financièrement, avec un revenu médian après impôts par personne de 35 456 \$ en 2015 contre 29 535 \$ pour la médiane provinciale. La fréquence de mesure du faible revenu est en baisse importante (-20 %) depuis 2011 aussi, atteignant seulement 6,9 % de la population, contre 12,5 % dans la MRC du Val-Saint-François et 16,3 % en Estrie.

Selon les données recueillies, nous pouvons estimer que la population active de Saint-Denis-de-Brompton travaille majoritairement à l'extérieur de la municipalité. En effet, 80 % d'entre eux font des déplacements allant entre 15 et 45 minutes pour se rendre au travail, alors que le temps de déplacement moyen est d'environ 25 minutes.

À la lumière de ces données, nous estimons que l'offre « loisir » de Saint-Denis-de-Brompton (incluant les parcs et les espaces verts) se doit d'être attrayante pour être consommée. Les citoyens étant mobiles pour le travail, plutôt bien nantis, et ayant généralement accès à un terrain à leur domicile, il importe de proposer une diversité et une qualité de services qui les inciteront à fréquenter les parcs et les équipements de Saint-Denis-de-Brompton (fréquentation, appropriation), et à participer aux activités proposées dans votre communauté, deux déterminants du développement du sentiment d'appartenance.



PLAN DIRECTEUR DES PARCS ET DES ESPACES VERTS Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton

ADMINISTRATION ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Politiques et réglementations

Une lecture des différents documents de référence de la municipalité en matière d'occupation du territoire nous informe que la municipalité utilise la *Contribution pour fins de parcs* et en fixe la nature (soit en terrain, soit en argent, soit les deux) pour chaque projet de développement domiciliaire. Jusqu'à l'hiver 2018, ce taux était fixé à 5 %, mais est passé à 10 % au cours des derniers mois. Une intervention qui s'avère facilitante pour la réalisation des projets d'aménagement et de développement des parcs et des espaces verts.

Le *Règlement de plan d'urbanisme* de la municipalité consigne des orientations claires en matière de développement harmonieux pour préserver la forêt et les ressources naturelles, tout en permettant des usages récréatifs. Parmi celles-ci, notons :

- Contrôler les coupes forestières et favoriser la cohabitation harmonieuse des usages d'exploitation et de récréation en forêt.
- Développer le potentiel récréatif et maintenir l'accessibilité du public aux plans d'eau et aux milieux naturels.

Les grandes affectations du sol, notamment en ce qui a trait aux usages récréatifs autorisés dans l'aire du Parc national du Mont-Orford et dans l'aire récréo-forestière sont intéressantes puisqu'elles ouvrent la voie au développement de sentiers pour offrir un accès récréatif en milieu naturel plus vaste aux citoyens.

Du côté des tracés projetés, les réseaux récréatifs concernent essentiellement les sentiers de motoneige et de VTT. Les orientations en matière d'aménagement de voies de déplacements actifs (à pied ou à vélo) ou d'un réseau de parcs ne s'y retrouvent pas.

Une liste sommaire des équipements et des infrastructures communautaires est intégrée au *Plan d'urbanisme*. Bien que cette section constitue un volet facultatif, de notre avis, il pourrait être avantageux pour la municipalité de la bonifier en tenant compte des informations contenues dans le présent *Plan directeur*.

Outils de planification

À l'heure actuelle, la municipalité ne dispose pas d'un plan d'action pluriannuel en matière de développement des parcs et d'espaces verts.

Au plan de l'entretien, le Parc Desjardins est entretenu conjointement par le Comité des loisirs et par la municipalité, se basant sur un accord tacite. Les autres sites sont maintenus par la municipalité. Il n'existe aucune structure formelle d'entretien ou plan d'entretien en application à ce jour.

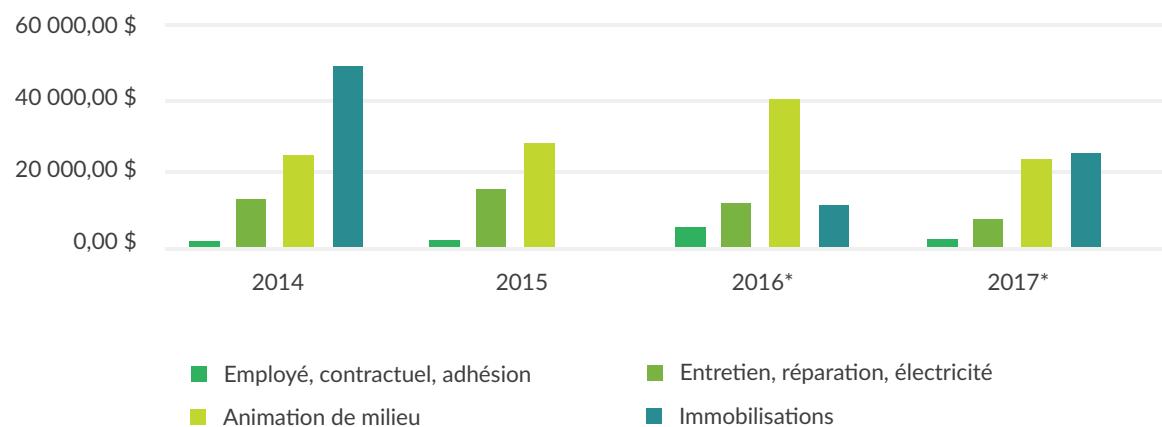
PLAN DIRECTEUR DES PARCS ET DES ESPACES VERTS Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton

Portrait des investissements dans les parcs

Au cours des quatre dernières années, la municipalité de Saint-Denis-de-Brompton a investi annuellement entre 45 000 \$ et 89 000 \$ afin d'animer, d'entretenir et d'améliorer ses parcs et ses espaces verts, la fluctuation des montants étant influencée par des projets d'immobilisations au Parc Desjardins (2014 et 2017). En additionnant les investissements réalisés pendant cette période, nous remarquons que près de 45 % d'entre eux ont été alloués à l'animation du milieu, 33 % aux immobilisations et 18 % à l'entretien.

FIGURE 4

Dépenses de fonctionnement et en immobilisations entre le 1^{er} janvier 2014 et le 31 octobre 2017



PLAN DIRECTEUR DES PARCS ET DES ESPACES VERTS Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton

Plan triennal d'immobilisations (PTI)

Dans le but d'évaluer l'utilisation du PTI comme outil de gestion, nous avons étudié la capacité de la municipalité à réaliser les projets qui y étaient inscrits au cours des quatre dernières années. Pour ce faire, nous avons classé les projets en trois catégories :

- Ceux nommés, c'est-à-dire inscrits au PTI mais non budgétés
- Ceux budgétés, c'est-à-dire inscrits et budgétés au PTI
- Ceux réalisés, dont la dépense est inscrite dans l'année projetée

Depuis 2016, nous observons un changement majeur dans la façon d'utiliser le PTI. Entre 2014 et 2016, moins de la moitié des projets nommés au PTI étaient réellement budgétés, ce qui se répercutait directement sur le faible taux de projets réalisés. Depuis 2016, nous assistons à une baisse considérable du nombre de projets nommés, associée à une augmentation du nombre de projets budgétés, ce qui influence positivement la réalisation des projets.

FIGURE 5
Comparaison entre les projets nommés,
ceux budgétés et ceux réalisés au PTI

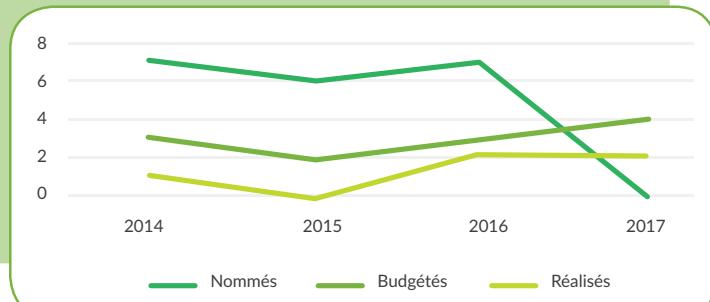
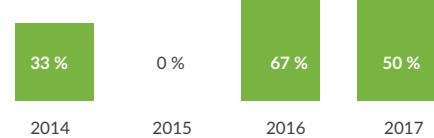


FIGURE 6
Réalisation des projets budgétés au PTI



En analysant les données budgétaires, nous constatons que la municipalité a l'habitude d'intégrer à son budget annuel des sommes destinées à l'animation, à l'entretien et aux immobilisations en matière de parcs et d'espaces verts, et que celles-ci sont principalement utilisées pour le Parc Desjardins. De plus, jusqu'à l'an dernier, le *Plan triennal d'immobilisations (PTI)* ne permettait pas d'atteindre les objectifs fixés, puisqu'il était davantage utilisé comme une liste que comme un réel outil de gestion et de planification. Il est trop tôt pour confirmer la pérennité de cette nouvelle façon de faire, toutefois, le vent de changement perçu depuis 2016 est de bon augure pour favoriser une utilisation plus optimale du PTI.



PLAN DIRECTEUR DES PARCS ET DES ESPACES VERTS Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton

COUP D'ŒIL SUR LES PARCS

À l'automne 2017, le Conseil Sport Loisir de l'Estrie a effectué l'inventaire des lieux de pratique récréative et sportive présents à Saint-Denis-de-Brompton, et de tous les équipements qui s'y retrouvent. Nous avons regroupé dans ce rapport, la liste et la cartographie des parcs de la municipalité, ainsi que la liste des équipements offerts à la population et une analyse qualitative de l'ensemble des parcs et des espaces verts de Saint-Denis-De-Brompton. Le diagnostic complet de ces parcs se situe en annexe du *Plan directeur*.

À noter que la municipalité a accès à toutes les données recueillies lors de la visite terrain en utilisant l'outil informatisé Parc-O-Mètre. Les données d'accès et la formation pour l'utilisation de cette application sont diffusées auprès des personnes identifiées par la municipalité.

Inventaire des parcs et espaces verts

Au premier abord, lorsqu'on pense aux parcs et aux espaces verts de Saint-Denis-de-Brompton, on identifie rapidement le Parc Desjardins et le Parc Alfred-Desrochers, qui sont effectivement les deux lieux principaux de pratique sportive et récréative offerts aux citoyens dans la municipalité. Toutefois, en y regardant d'un peu plus près, il est possible d'identifier d'autres sites et, en considérant tant les parcs et les espaces verts publics que privés, on en dénombre une vingtaine sur le territoire de la municipalité. Tous n'étant pas accessibles pour l'ensemble de la population, ils ne seront pas analysés en profondeur dans le présent document, toutefois, il importe d'en tenir compte dans l'analyse globale de l'offre « parcs » qui est proposée aux citoyens et aux visiteurs de Saint-Denis-de-Brompton.

TABLEAU 1
Inventaire et emplacement des parcs d'appartenance publique et privée

Terrains appartenant à la municipalité	DISTRICTS					
	1 Lac Brompton	2 Lac Desmarais et Petit Lac Brompton	3 Lac Montjoie	4 Village	5 Rural Nord	6 Rural Sud
Parc Desjardins				●		
Parc Alfred-Lamontagne				●		
Place du 75 ^e anniversaire				●		
Rampe de mise à l'eau du Lac Brompton	●					
Terrain du Ruisseau				●		
Terrains derrière l'école				●		
Terrain rue Ernest-Camiré					●	
Terrain rue Bromont			●			

PLAN DIRECTEUR DES PARCS ET DES ESPACES VERTS Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton

TABLEAU 1 (SUITE)

Inventaire et emplacement des parcs d'appartenance publique et privée

Terrains appartenant à la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke	DISTRICTS					
	1 Lac Brompton	2 Lac Desmarais et Petit Lac Brompton	3 Lac Montjoie	4 Village	5 Rural Nord	6 Rural Sud
Parc-école du Jardin-des-Lacs				●		
Terrains privés						
Terrains privés	1 Lac Brompton	2 Lac Desmarais et Petit Lac Brompton	3 Lac Montjoie	4 Village	5 Rural Nord	6 Rural Sud
	●					
		●				
			●			
	●					
			●			
	●					
		●				
	●				●	●

LÉGENDE

APLM : Association des propriétaires du Lac Montjoie

APDF : Association des propriétaires du Domaine Forest

PLAN DIRECTEUR DES PARCS ET DES ESPACES VERTS Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton

FIGURE 7

Répartition des parcs et des espaces verts privés et publics sur le territoire de Saint-Denis-de-Brompton

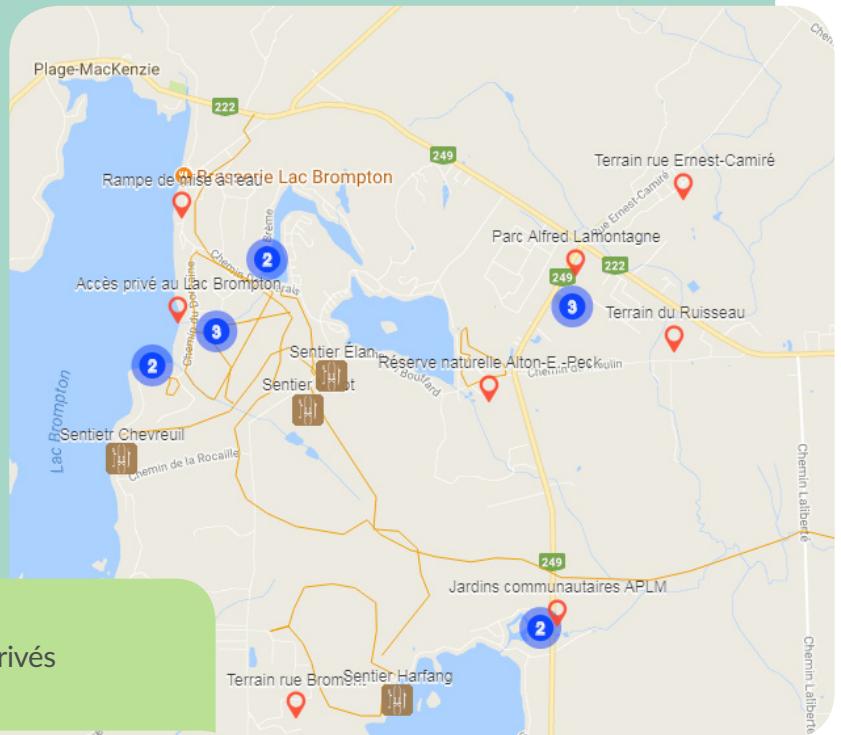


FIGURE 8

Répartition des parcs et des espaces verts privés et publics dans le secteur du Village



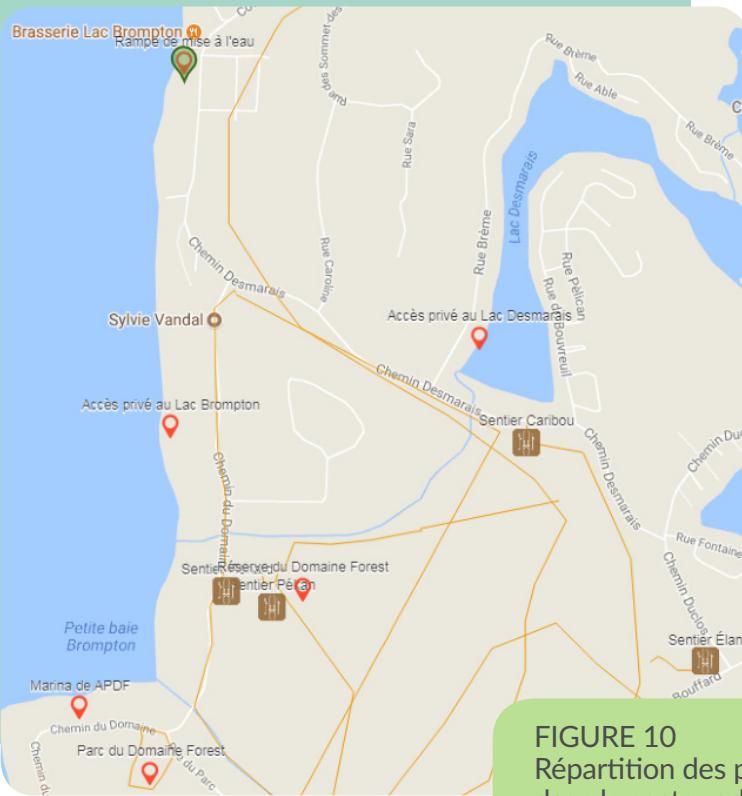
Parc ou terrain d'appartenance municipale
Source : Parc-O-Mètre 2017

PLAN DIRECTEUR DES PARCS ET DES ESPACES VERTS

Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton

FIGURE 9

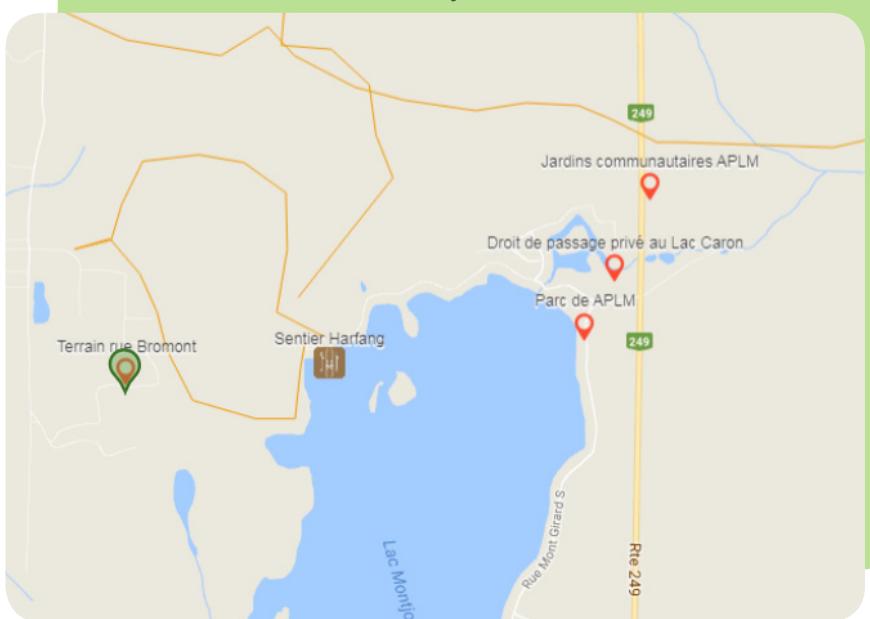
Répartition des parcs et des espaces verts privés et publics dans le secteur du Lac Brompton



Parc ou terrain d'appartenance municipale
Source : Parc-O-Mètre 2017

FIGURE 10

Répartition des parcs et des espaces verts privés et publics dans le secteur du Lac Montjoie





PLAN DIRECTEUR DES PARCS ET DES ESPACES VERTS

Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton

Tel qu'identifié dans le Tableau 1 et sur les cartes des pages précédentes, il apparaît que les espaces privés sont concentrés près des lacs, alors que l'offre publique est essentiellement regroupée dans le noyau villageois (District 4). En terme de quantité (sans égard aux types de parcs, aux types d'équipements proposés, à la qualité des infrastructures et aux rayons de desserte), il ressort que les districts du Village, du Lac Brompton et du Lac Montjoie comptent davantage de parcs et d'espaces verts (incluant les sentiers) que les autres secteurs.

Dans les faits, la municipalité est propriétaire de 40 % des parcs et espaces verts (incluant les sentiers) présents sur son territoire. En ajoutant le parc-école et l'accès à certains sentiers (principalement en hiver), ce sont 10 parcs sur 20 qui peuvent être utilisés par l'ensemble des Saint-Denisiens et des Saint-Denisiennes. Cet inventaire des sites met en lumière l'ampleur de l'offre privée parallèle à l'offre publique. Une situation peu commune, mais pourtant très développée à Saint-Denis-de-Brompton, notamment due à l'implication des associations de propriétaires habitant à proximité des lacs.

Typologie des parcs et desserte

En nous basant sur différentes caractéristiques de ces lieux (superficie du terrain, infrastructures présentes ou possibles, emplacement, etc.), nous avons classé les parcs de la municipalité en fonction de leur typologie. Cette approche permet non seulement de faire la lumière sur les différentes vocations des parcs, mais également de déterminer leur rayonnement et

de convenir des orientations d'investissement en fonction des différents équipements à planter dans chacun d'eux. En effet, la « typologie peut aider grandement les autorités municipales, surtout au stade de la planification, à bien répartir divers types de parcs sur leur territoire et à concevoir judicieusement le réseau de leurs parcs. » (*Cadre de référence des parcs et autres espaces publics pour le jeu libre et actif, Projet ESPACES* (2015), p.19).

Il est important de souligner que la typologie des parcs est généralement inclusive, c'est-à-dire par exemple, qu'un parc municipal peut également avoir la vocation de parc de secteur ou de parc de voisinage, et que l'application de ce modèle se doit d'être flexible afin de s'adapter aux réalités très différentes d'un milieu à l'autre.

À la lumière des informations compilées, nous avons réparti les parcs de la municipalité de Saint-Denis-de-Brompton dans sept catégories :

- A.** Parc municipal
- B.** Parc de secteur (ou de quartier)
- C.** Parc de voisinage
- D.** Parc riverain
- E.** Parc nature
- F.** Mini-parc
- G.** Parc à vocation spécifique
- H.** Parc-école
- I.** Parc linéaire

PLAN DIRECTEUR

DES PARCS ET DES ESPACES VERTS

Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton

TABLEAU 2
Répartition des parcs publics et privés selon leur typologie

LIEUX	SUPERFICIE	Parc municipal	Parc de secteur	Parc de voisinage	Parc riverain	Parc nature	Mini-parc	Parc à vocation spécifique	Parc-école	Parc linéaire
Parc Desjardins	163 049,4 m ²	●								
Parc Alified-Lamontagne	2 370 m ²			●						
Place du 75 ^e anniversaire	500 m ²									
Rampe de mise à l'eau du Lac Brompton	897 m ²					●				
Terrain du Ruisseau	26 030,7 m ²					●				
Terrains derrière l'école (lots 4 666 856 et 4 666 866)	16 758,9 m ²									
Terrain rue Ernest-Camiré	17 450 m ²					●				
Terrain rue Bromont	6 000 m ²		●							
Parc-école du Jardin-des-Lacs	7 000 m ²									
Accès au Lac Brompton	-									
Accès au Lac Desmarais										
Jardins communautaires APLM	-									
Marina de l'APDF	-									
Parc de l'APLM	-									
Parc du Domaine Forest		●								
Réserve du Domaine Forest	-									
Réserve naturelle Alton-E.-Peck	110 000 m ²									
Sentiers de motoneige	11 900 m									
Sentiers de VTT	22 610 m									
Sentiers de ski de fond	14 000 m									

LÉGENDE

APLM : Association des propriétaires du Lac-Montjoie
APDF : Association des propriétaires du Domaine Forest

PLAN DIRECTEUR DES PARCS ET DES ESPACES VERTS

Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton

En considérant la totalité de l'espace couvert par les parcs et les terrains d'appartenance municipale, la superficie disponible pour aménager des espaces publics à usages récréatifs et sportifs est considérable, représentant 233 056 m². Au plan du ratio, nous notons que les parcs aménagés (Desjardins, Alfred-Lamontagne, Place du 75^e anniversaire, rampe de mise à l'eau du Lac Brompton) couvrent une superficie de 166 816,4 m², ce qui représente un ratio/habitants élevé de 41 m².

À des fins d'analyse de la desserte, nous considérons que les parcs municipaux et les parcs à vocation spécifique (riverain, culturel ou autre) ont un rayonnement qui couvre l'entièreté du territoire municipal. Toutefois, dans le but de considérer l'offre de proximité, il s'avère pertinent d'évaluer l'étendue du rayon de desserte ainsi que ses limites pour les parcs de voisinage et pour les parcs de secteur.

Tel que mentionné dans le *Plan directeur des transports de Saint-Denis-de-Brompton* et le *Plan de déplacement actif de l'École du Jardin-des-Lacs*, les axes routiers majeurs (222 et 249) qui traversent la municipalité contraignent aussi les déplacements vers les parcs Desjardins et Alfred-Lamontagne, dont les rayons potentiels s'étendent respectivement sur 1 500 m et 400 m, troquant la desserte réelle de ces parcs de pratiquement 50 %. L'aménagement de corridors piédestres et cyclables et le développement d'un réseau reliant les différents sites et services publics de la municipalité est souhaitable pour accroître leur utilisation par les usagers principalement en provenance du secteur de la rue des Améthystes.

FIGURE 11
Rayon de desserte (1 500 m) du Parc Desjardins

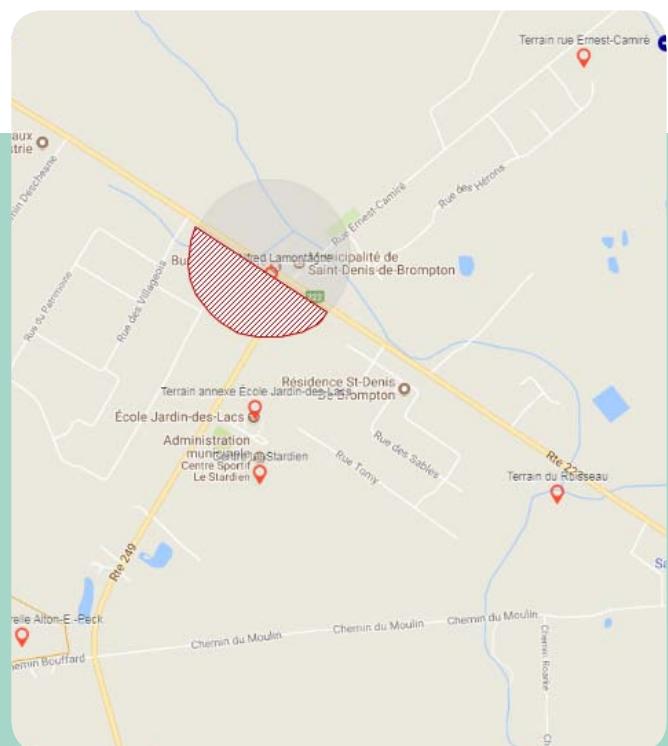
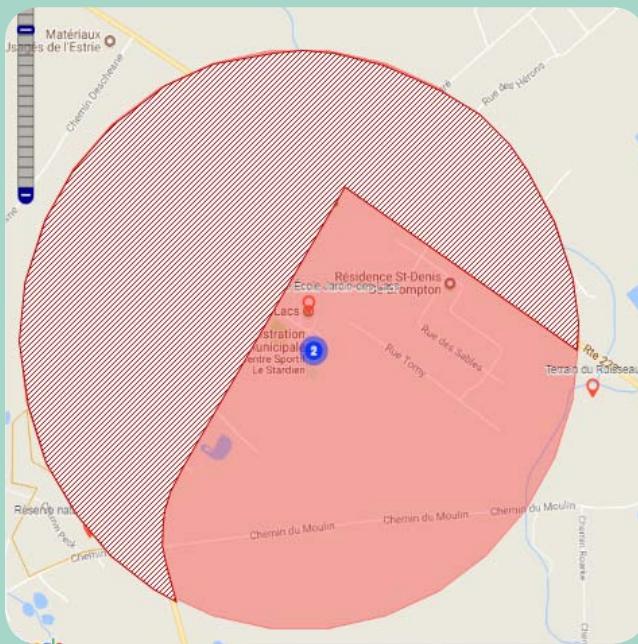


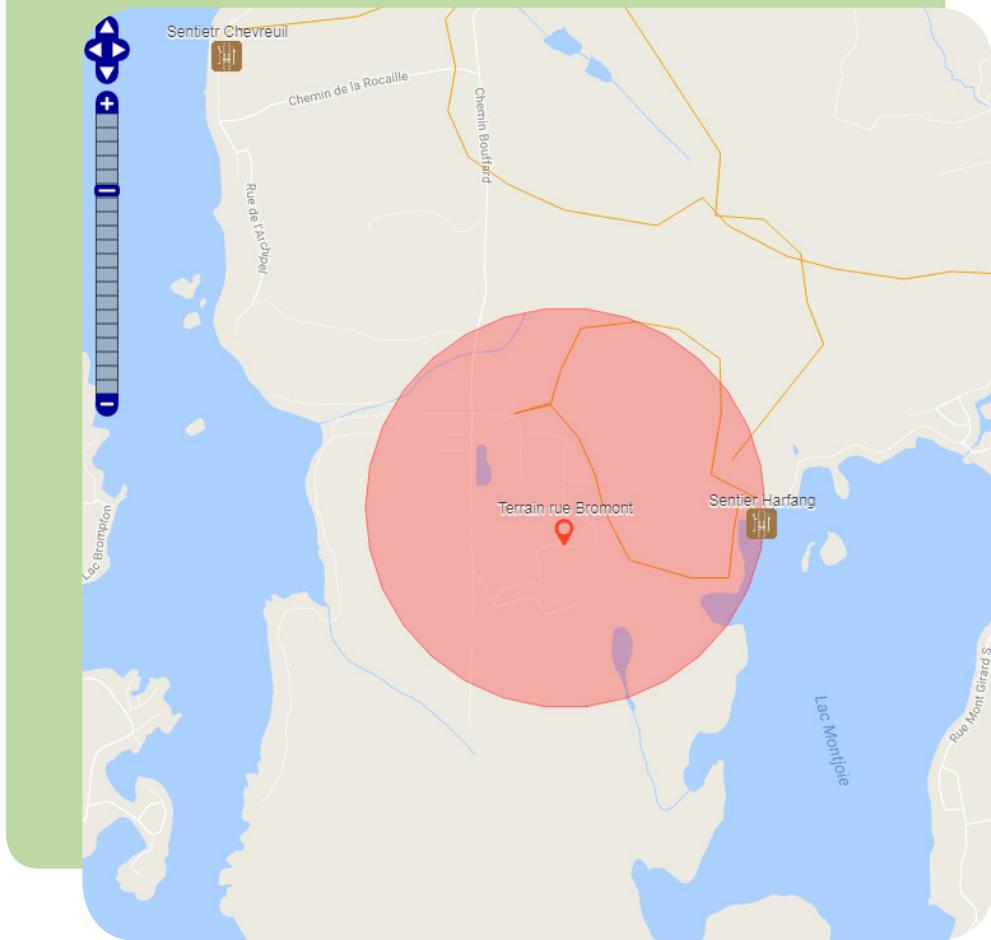
FIGURE 12
Rayon de desserte (400 m) du Parc Alfred-Lamontagne

PLAN DIRECTEUR DES PARCS ET DES ESPACES VERTS

Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton

Bien que ce terrain ne soit pas encore développé, que son statut de parc ne soit pas confirmé et qu'aucun développement ne soit possible d'ici les 5 prochaines années, nous considérons qu'il est pertinent d'estimer le rayon de desserte (1 500 m) du terrain de la rue Bromont, advenant son développement à titre de parc de secteur.

FIGURE 13
Rayon de desserte projeté (1 500 m) pour le terrain de la rue Bromont



À l'issue de cet exercice, nous pouvons affirmer que les citoyens qui habitent le secteur des lacs et qui ne sont pas membres d'une association de propriétaires, ne sont présentement desservis par aucun parc de proximité. Le développement éventuel d'un parc dans ce secteur ou le développement d'ententes pour favoriser l'accès aux installations existantes (sentiers, parcs, accès à l'eau, etc.) pourrait s'avérer judicieux.

PLAN DIRECTEUR DES PARCS ET DES ESPACES VERTS

Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton

ANALYSE QUALITATIVE DES PARCS ET DES ESPACES VERTS

Dans le but de dégager les forces et les limites de chacun des parcs et des équipements qu'ils offrent (le cas échéant), et dans le but de connaître l'état des lieux et des équipements, nous présentons ici le croisement de deux sources d'informations. Dans un premier temps, lors de notre passage dans les parcs, nous avons procédé à une analyse qualitative des installations. Pour ce faire, les observations ont été colligées à l'aide des outils d'évaluation fournis avec l'application Parc-O-Mètre. En ce qui a trait aux aires de jeu, il est important de noter que l'analyse globale effectuée ne constitue pas une inspection de conformité à la norme Z614-14.

En complément, nous avons intégré ici toutes les informations pertinentes recueillies lors des différentes entrevues effectuées au cours de la démarche.

Voici en synthèse les principaux éléments relevés pour chacun des parcs. En complément, nous invitons la municipalité à prendre connaissance des diagnostics des parcs Desjardins et Alfred-Lamontagne qui se trouvent à la fin du présent rapport, et qui présentent les recommandations plus spécifiques quant à l'état de chaque équipement.

PARC DESJARDINS

Forces / opportunités	Limites / menaces
<ul style="list-style-type: none">Bel emplacement au cœur du noyau villageoisTerrain de grande dimension dont plus de 50 % est encore boiséConcentration intéressante de terrains sportifs plus spécialisésBelle diversité d'installations récréatives et sportives pour toutes les clientèlesPrésence de stationnementsProximité avec l'école primaire du Jardin-des-LacsLieu très animé lors de la saison estivale (SAE) et des activités animées par le Comité des loisirs de SDDBPrésence d'éclairagePrésence de mobilier urbain et de supports à vélosRéalisation de travaux annuellement pour améliorer la situation dans le parc (exemple : drainage sous les balançoires à l'été 2017)Les équipements les plus populaires : aire de jeu, espaces verts, piste de BMX, terrain de soccer, préau	<ul style="list-style-type: none">Confusion en ce qui a trait au nom du parc : Parc-en-ciel ou DesjardinsRayon de desserte limité pour les fonctions de proximité du parc (voisinage et quartier) dû à la présence des deux axes routiers importants (222 et 249)Accès à pied et à vélo difficileEspace presque saturé dans la zone actuellement aménagéeAbsence de sentiers (principaux, secondaires et tertiaires) favorisant les déplacements à l'intérieur du parcAbsence d'espace aménagé pour la glissade hivernaleDrainage problématiqueLa majorité des installations nécessitent des travaux de réfection : tennis, préau, bâtiments du terrain de balle, volleyball, basketball.Vu leur utilisation intensive et le type de surface de protection utilisée, les appareils de jeu pour enfant nécessitent des vérifications fréquentes et des entretiens réguliers. Certaines structures présentent des signes de vieillissement à considérer.Espaces ombragés limitésFaible présence de végétationManque d'espaces pour entreposer le matériel et l'équipement d'entretienLes équipements les moins utilisés sont le terrain de volleyball et terrain de basketball.

PLAN DIRECTEUR

DES PARCS ET DES ESPACES VERTS

Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton

PARC ALFRED-LAMONTAGNE

Forces / opportunités	Limites / menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Espace très propice à la détente et à la socialisation • Espace public favorisant la pratique d'activités récréatives principalement dédiées aux aînés • Intégration intéressante de la culture à un parc public • Desserte des citoyens habitant au nord de la route 222 • Présence de mobilier urbain • Présence d'éclairage • Les équipements les plus populaires : espace vert et gazebo 	<ul style="list-style-type: none"> • Vocation confuse • Rayon de desserte limité par la route 222 • L'accès au parc est difficile à pied et à vélo, mais également en voiture puisqu'il est étroit, partagé avec le Centre communautaire et limité à la route 222. • Escalier menant aux installations en mauvais état • L'état des terrains de pétanque ne permet pas la pratique de cette activité actuellement. • L'espace réellement disponible pour l'aménagement d'un parc est limité, compte tenu des caractéristiques du terrain (ruisseau, remplissage, etc.) et de la présence de l'Hôtel de Ville, du garage municipal et du Centre communautaire. • Les besoins d'agrandissement des bâtiments municipaux

PLACE DU 75^e ANNIVERSAIRE

Forces / opportunités	Limites / menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Magnifique parc proposant un très bel aménagement paysager • Présence de mobilier urbain (banc, poubelles et supports à vélos) • Présence d'un petit sentier qui traverse le parc • L'horloge agit comme monument historique soulignant le 75^e anniversaire de la municipalité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Emplacement peu accessible, considérant l'absence de sentier menant au parc, l'absence de stationnement et son emplacement à l'angle des routes 249 et 222 • Taux de fréquentation inconnu

TERRAIN DU RUISSÉAU

Forces / opportunités	Limites / menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Terrain d'une très belle dimension situé à l'intérieur du noyaux villageois • Espace intéressant pour développer un espace vert intégré au réseau de parcs de la municipalité 	<ul style="list-style-type: none"> • Confusion en ce qui a trait au nom du site • Une proportion importante du terrain est inondée au printemps • Présence d'un seul accès au terrain sur la route 222 (aucun débouché sur les rues Des Sables ou Tomy)

PLAN DIRECTEUR
DES PARCS ET DES ESPACES VERTS
Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton

TERRAIN RUE ERNEST-CAMIRÉ

Forces / opportunités	Limites / menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Terrain d'une belle dimension • Espace intéressant pour développer un petit parc-nature intégré au réseau de parcs de la municipalité 	<ul style="list-style-type: none"> • Confusion en ce qui a trait au nom du site • Terrain situé en milieu humide et non exploité actuellement • Vu l'emplacement du site (extrémité nord-est du noyau villageois) l'accès à pied, à vélo et en voiture doit faire partie du projet de développement pour éviter les contraintes au plan de la sécurité et pour assurer la quiétude du voisinage.

TERRAIN RUE BROMONT

Forces / opportunités	Limites / menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Terrain d'une belle dimension • Terrain présent dans un secteur en développement, mais actuellement non-desservi en terme de parc de proximité (voisinage ou quartier) • Présence de sentiers qui passent très près du terrain et offrent une belle possibilité de développement complémentaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Terrain actuellement non-disponible et statut incertain (terrain en garantie à Hydro-Québec) • Aucune possibilité de développement avant 5 ans

TERRAINS DERRIÈRE L'ÉCOLE DU JARDIN-DES-LACS

Forces / opportunités	Limites / menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Grand terrain (2 lots) situé derrière l'école du Jardin-des-Lacs • Le terrain dispose de 3 accès : route 249, rue Tomy et sentier menant à la rue Alfred-Lessard. • L'emplacement est idéal pour concentrer certaines installations spécialisées au cœur du Village. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les besoins d'espaces grandissant continuellement et les différents projets d'agrandissement (gymnase, classes, etc.) pour l'école du Jardin-des-Lacs

**PLAN DIRECTEUR
DES PARCS ET DES ESPACES VERTS
Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton**

RAMPE DE MISE À L'EAU DU LAC BROMPTON

Forces / opportunités	Limites / menaces
<ul style="list-style-type: none"> Constitue actuellement le seul accès à l'eau d'appartenance publique. Les relations sont bonnes avec le gestionnaire délégué pour la gestion de cet accès. 	<ul style="list-style-type: none"> Le terrain municipal se limite exclusivement à la descente de bateaux . Les stationnements et les autres terrains/installations limitrophes appartiennent au propriétaire de la Brasserie du Lac-Brompton. Bien qu'il soit public, cet accès au lac est payant.

SENTIERS

Forces / opportunités	Limites / menaces
<ul style="list-style-type: none"> La diversité des sentiers offerts (ski de fond, VHR, motoneige, courte randonnée) principalement dans le secteur des lacs Le dynamisme et l'autonomie des gestionnaires de ces sentiers 	<ul style="list-style-type: none"> L'absence de sentiers à l'intérieur ou à proximité du noyau villageois La confusion des citoyens quant à leur droit d'utiliser les sentiers

PARCS PRIVÉS

Forces / opportunités	Limites / menaces
<ul style="list-style-type: none"> Le dynamisme et l'autonomie des différents propriétaires/gestionnaires de parcs privés Le nombre de parcs ou d'installations privées présentes sur le territoire de Saint-Denis-de-Brompton, principalement dans le secteur des lacs 	<ul style="list-style-type: none"> Desserte publique très limitée dans le secteur des lacs Risque élevé de dédoublement advenant l'aménagement d'installations municipales dans les secteurs où il y a certaines installations privées mises à la disposition de groupes citoyens Méconnaissance des besoins ou de l'intérêt des différents propriétaires/gestionnaires quant au développement d'ententes avec la municipalité

PLAN DIRECTEUR
DES PARCS ET DES ESPACES VERTS
Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton

COMPARABLES

Dans l'optique de situer les parcs et les espaces verts de Saint-Denis-de-Brompton par rapport aux autres municipalités de taille similaire, nous avons intégré au présent document des tableaux permettant de comparer le nombre de sites et d'équipements mis à la disposition des citoyens.

TABLEAU 3

Comparaison de l'offre publique avec les municipalités estriennes ayant une population entre 3 000 et 4 500 habitants

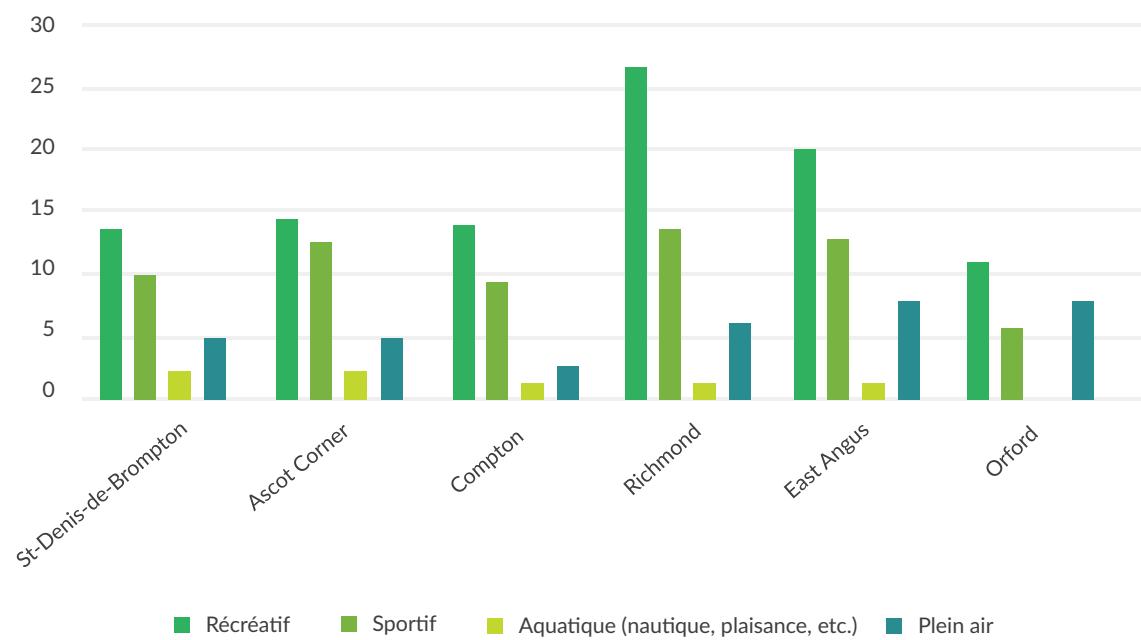
ÉQUIPEMENTS	Saint-Denis-de-Brompton (pop. 4 054)	Ascot Corner (pop. 3 205)	Compton (pop. 3 274)	Richmond (pop. 3 245)	East Angus (pop. 3 872)	Orford (pop. 4 353)
Nombre de parcs (municipaux et scolaires)	4	4	5	8	6	5
Aire de jeu pour enfants	2	4	4	8	5	3
Appareil ou circuit d'exercice physique extérieur	1			1		1
Aréna (patinoire)	1			1	1	
Anneau de glace	1					
Coffre à jouets communautaire	1	1		1		1
Croque livre	1	1			2	1
Espace vert	3	2	2	4	3	3
Glissoire hivernale					1	
Jeu d'eau			1			
Jeu de fers					1	
Jeu de galets (couloir)	2				1	
Marina, quai, rampe de mise à l'eau	1	1				
Parc national, réserve nature				1		1
Parc de planches à roulettes			1	1	1	
Paroi d'escalade				1		
Pataugeoire					1	
Patinoire extérieure		2	2	2	2	3
Pétanque (couloir)	2	3	1	8	3	
Piscine extérieure		1		1		
Piste de BMX	1					
Piste cyclable					1	2
Piste de ski de fond (#réseau)	1	1				
Piste d'hébertisme					1	
Préau, gazebo	2	1	3	2	2	1
Sentier pédestre (#réseau)		2	1	1	2	2
Terrain de baseball/softball	1	1		1	1	2
Terrain de basketball	1	2	2	1	2	
Terrain de soccer	2	3	3	1	3	
Terrain de tennis (courts)	2	2		3	2	
Terrain de volleyball	1	2	1	2		
	30	35	26	48	44	25

PLAN DIRECTEUR DES PARCS ET DES ESPACES VERTS Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton

Le graphique suivant présente la répartition selon la nature de l'infrastructure et de l'équipement pour les six municipalités estriennes indiquées au tableau.

FIGURE 14

Comparaison du type d'infrastructures/équipements offerts par les municipalités estriennes ayant entre 3 000 et 4 500 habitants



PLAN DIRECTEUR
DES PARCS ET DES ESPACES VERTS
Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton

TABLEAU 4

Comparaison de l'offre publique avec des municipalités à l'extérieur de la région, ayant une population entre 3 000 et 4 500 habitants

ÉQUIPEMENTS	Saint-Denis-de-Brompton (pop. 4 054)	Napierville (pop. 3 712)	L'Ange-Gardien (pop. 3 869)	Saint-André-Avelin (pop. 3 786)	Château-Richer (pop. 4 021)
Nombre de parcs (municipaux et scolaires)	4	8	4	4	2
Aire de jeu pour enfants	2	9	1	3	2
Appareil ou circuit d'exercice physique extérieur	1	1		1	
Aréna (patinoire)	1	1		1	0*
Anneau de glace	1	1			
Coffre à jouets communautaire	1	7	1	1	
Croque livre	1	4	1	2	
Espace vert	3	4	1	3	
Glisseoire hivernale		1	1	1	
Jeu d'eau		1	1	1	
Jeu de fers		1			
Jeu de galets (couloir)	2	1			
Marina, quai, rampe de mise à l'eau	1			1	
Parc national, réserve nature					
Parc de planches à roulettes			1	1	
Paroi d'escalade		1			
Pataugeoire					
Patinoire extérieure		2	2	1	1
Pétanque (couloir)	2	4	1	1	1
Piscine extérieure		1		1	1
Piste de BMX	1				
Piste cyclable		1	1	1	1
Piste de ski de fond (#réseau)	1			1	
Piste d'hébertisme		1			
Préau, gazebo	2	3			1
Sentier pédestre (#réseau)		1		1	
Terrain de baseball/softball	1		1	1	
Terrain de basketball	1	1			3 paniers (pas de terrain)
Terrain de soccer	2	8	3	2	2
Terrain de tennis (courts)	2	2		2	
Terrain de volleyball	1	2			1
	30	58	15	26	13

*Équipement en régie intermunicipale, situé dans une autre municipalité



PLAN DIRECTEUR DES PARCS ET DES ESPACES VERTS Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton

À la lumière des tableaux et du graphique précédent, il ressort que la municipalité de Saint-Denis-de-Brompton offre un nombre et une variété d'équipements publics comparables aux municipalités de même taille situées en Estrie et ailleurs au Québec. Le nombre de parcs aménagés est similaire ou légèrement inférieur aux autres municipalités comparables. Au plan du nombre d'aires de jeu pour enfant, soulignons que l'offre à Saint-Denis-de-Brompton est inférieure par rapport aux autres municipalités.

Fait intéressant, tout comme Saint-Denis-de-Brompton, East Angus, Richmond, Napierville et Saint-André-Avelin disposent également d'un aréna.

ÉVALUATION DES BESOINS

Dans le but de bien connaître les besoins et les intérêts des citoyens et des différents acteurs de la municipalité (loisirs, établissements et organisation municipale), une évaluation en trois étapes a été réalisée.

Sondage citoyen

Dans un premier temps, un sondage électronique (Survey Monkey) a été lancé le 29 septembre et s'est poursuivi jusqu'au 20 décembre. Ce sondage, spécifiquement dédié à recueillir l'opinion des citoyens, a été promu à l'occasion de trois événements municipaux, soit lors du *Salon des artisans*, lors de la *Danse d'enfer* et lors de la *Fête de Noël*. Des affiches avaient aussi été installées dans les différents lieux publics de la municipalité et une invitation à participer au sondage a été envoyée par courriel dans les différents réseaux de la municipalité, notamment au Comité des loisirs de SDDB et aux associations des propriétaires riverains.

Voici les faits saillants de cette consultation en date du 5 janvier 2018.

Taux de participation

Depuis le début du sondage, 299 personnes ont accédé au formulaire. Parmi ceux-ci, on retrouve : 262 résidents permanents, 23 résidents saisonniers et 14 non-résidents. Ces derniers ne pouvaient répondre qu'à la première question du sondage qui portait sur leur statut de résident, or, leur opinion n'est pas compilée dans les données.

En excluant les non-résidents, environ 74 % (212/285) ont répondu jusqu'à la dernière question portant sur la fréquentation et l'appréciation des installations (Q32) (sauf pour la section portant sur le profil du répondant).

Puisque le sondage devait être rempli par une seule personne par ménage, lorsque l'on comptabilise le nombre de personnes des ménages représentés par le sondage (Q36), on recense 642 citoyens, ce qui représente 16 % de la population. Puisqu'une douzaine de répondants n'ont pas rempli la section « Profil du répondant », nous estimons que la représentativité est légèrement plus élevée que cette donnée.

PLAN DIRECTEUR DES PARCS ET DES ESPACES VERTS Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton

Fréquentation des infrastructures de loisir de SDDB

82,72 % des répondants utilisent les infrastructures de Saint-Denis-de-Brompton. Parmi ceux qui ne les utilisent pas, les principales raisons soulevées sont :

- Je pratique des activités qui demandent d'autres types d'infrastructures.
- Je ne pratique pas d'activité de loisir, de sport ou de plein air.
- Je pratique ou je suis inscrit à des activités à l'extérieur de Saint-Denis-de-Brompton.
- Je pratique la marche sans installations ou sur les autres sentiers offerts en Estrie.
- Nouvellement arrivé à Saint-Denis-de-Brompton et je n'ai pas eu l'occasion de fréquenter les parcs.
- Nouvellement arrivé à Saint-Denis-de-Brompton et je ne connais pas les infrastructures.

PARC DESJARDINS

Taux de fréquentation	Taux élevé à 79,8 %
Installations les plus populaires	Aire de jeu, espaces verts, piste de BMX, terrain de soccer, préau
Installations les moins populaires	Terrain de volleyball, terrain de basketball
Types de pratique	<ul style="list-style-type: none">• À l'exception du terrain de soccer et du terrain de baseball, les installations sont principalement utilisées en pratique libre.• L'aire de jeu, l'espace vert et le préau sont les équipements les plus utilisés lors d'événements (tournois, fêtes populaires, etc.).
Appréciation des installations	<ul style="list-style-type: none">• De façon générale, mis à part les installations sanitaires, les répondants apprécient beaucoup les infrastructures et les équipements du Parc Desjardins (réponses « satisfait » ou « très satisfait » dans une moyenne de 83 %).• Les installations sanitaires affichent un taux de satisfaction de 64 %.• À noter que pour l'aspect de la sécurité des installations et du sentiment de sécurité dans ce parc, le taux de satisfaction est de près de 97 %, ce qui est très élevé.
Commentaires pour améliorer le parc	<ul style="list-style-type: none">• Aménagement de jeux d'eau ou d'une piscine• Drainage de l'aire de jeu et remplacement de la surface de protection (le gravillon n'est pas apprécié)• Accessibilité à un bâtiment de services• Améliorer l'accès au parc (piétons et vélos)• Aménagement de sentiers vers, et à l'intérieur du parc• Ajout d'espaces ombragés (plus grand abri, plantation d'arbres)• Ajout de mobilier urbain et installation fonctionnelle et agréable de celui-ci (notamment à proximité de l'aire de jeu)• Resurfaçage du terrain de tennis et réparer/remplacer la clôture• Améliorer le drainage du terrain de soccer• Améliorer le caractère attrayant du parc et de l'entretien régulier• Diversification des activités offertes pour les 10-17 ans (ex. : maison de jeunes, skatepark, etc.)• Développer une section pour les débutants sur la piste de BMX

PLAN DIRECTEUR
DES PARCS ET DES ESPACES VERTS
Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton

PARC ALFRED-LAMONTAGNE

Taux de fréquentation	<p>Taux très faible à 14,5 %</p> <p>La très grande majorité des gens qui le fréquentent le font de façon très ponctuelle, soit moins de 5 fois par année.</p>
Installations les plus populaires	Espaces verts, gazebo
Installations les moins populaires	Shuffleboard (jeu de palets) et pétanque
Types de pratique	<ul style="list-style-type: none"> Les installations sont principalement utilisées en pratique libre. À l'occasion, les espaces verts et le gazebo sont utilisés dans le cadre d'une pratique organisée.
Appréciation des installations	<ul style="list-style-type: none"> De façon générale, les répondants qui fréquentent le parc sont satisfaits ou très satisfaits des installations dans une moyenne de 83 %. À noter que pour l'aspect de la sécurité des installations et du sentiment de sécurité dans ce parc (mis à part pour s'y rendre), le taux de satisfaction est de plus de 96 %.
Commentaires pour améliorer le parc	<ul style="list-style-type: none"> Réfection des jeux de pétanque Aménagement d'une aire de jeu pour enfant Amélioration de l'accès sécuritaire Ajouter des arbres Réorganiser le mobilier urbain L'aménagement harmonieux des espaces est souhaité

ACCÈS AUX PLANS D'EAU

Accès	Taux moyennement faible : 47,2 % ont accès à un plan d'eau
Fréquentation des installations mises à la disposition des citoyens	<ul style="list-style-type: none"> 78,9 % des répondants n'utilisent jamais (53,5 %) ou rarement (25,4 %) l'accès à la Plage McKenzie. 53,7 % se sont procuré la carte citoyenne, donnant entre autres accès à la plage. 93 % des répondants n'utilisent jamais (77,4 %) ou rarement (15,6 %) la rampe de mise à l'eau au Lac Brompton.
Opinion au sujet de l'accès public aux plans d'eau	<p>À la lumière des résultats, nous pouvons tirer deux tendances de cette question :</p> <ul style="list-style-type: none"> Pour la baignade en été et les activités hivernales telles que le patin et le ski de fond, près du tiers de la population se considère comme étant peu ou aucunement desservi. Pour les activités de navigation de plaisance ou de pêche, approximativement 85 % des répondants estiment être bien desservis ou n'ont pas d'opinion sur le sujet.

**PLAN DIRECTEUR
DES PARCS ET DES ESPACES VERTS
Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton**

COUR DE L'ÉCOLE DU JARDIN-DES-LACS

Taux de fréquentation	Taux moyennement élevé à 76,6 %
Appréciation et commentaires généraux	<ul style="list-style-type: none"> Les installations sont généralement très appréciées ou appréciées, mais on souligne l'absence d'ombre et d'arbres ainsi que de mobilier urbain. Les structures de jeu ne font pas l'unanimité et certains estiment qu'il manque d'équipements.

SENTIERS DE SKI DE FOND

Taux de fréquentation	Taux moyennement élevé à 56,5 % Utilisation à fréquences variables : régulièrement (15,7 %), quelques fois (22,2 %), ou rarement (18,5 %).
Appréciation et commentaires généraux	<ul style="list-style-type: none"> Les gens apprécient les installations et aimeraient avoir accès à davantage de sentiers et à des tracés plus longs et diversifiés (boucle, linéaire, pas de patin, pas classique...). Une amélioration des stationnements et de la signalisation, ainsi que l'ajout de mobilier urbain font partie des commentaires les plus souvent relevés. La promotion des sentiers (cartes) serait aussi appréciée tant pour le ski de fond que pour la raquette. L'exploitation 4 saisons des sentiers pour permettre la marche ou le vélo de montagne serait appréciée de ces usagers.

SENTIERS DE VHR

Taux de fréquentation	Taux peu élevé à seulement 22,6 %
Appréciation et commentaires généraux	<ul style="list-style-type: none"> En général, les utilisateurs sont plutôt satisfaits des sentiers de VTT, mais on note que la qualité de l'infrastructure est moyennement appréciée. À des fins d'amélioration, les utilisateurs ont manifesté le besoin d'une meilleure signalisation et d'avoir accès à des stationnements mieux aménagés.

FRÉQUENTATION À L'EXTÉRIEUR DE SAINT-DENIS-DE-BROMPTON

Taux de fréquentation	Taux élevé à 70,5 %
Types d'installations les plus fréquentées	<ul style="list-style-type: none"> Sentiers Pistes cyclables Infrastructures aquatiques Aires de jeu Infrastructures sportives (dans une proportion plus modérée)
Principaux lieux de pratique	<ul style="list-style-type: none"> Sherbrooke Magog Orford
Principales raisons de la fréquentation hors Saint-Denis-de-Brompton	<ul style="list-style-type: none"> Infrastructure non-disponible à Saint-Denis-de-Brompton (71,8 %) Qualité des infrastructures (47,4 %) Pratique réalisée avec un groupe ou des amis (39,1 %)



PLAN DIRECTEUR DES PARCS ET DES ESPACES VERTS Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton

Commentaires émis pour favoriser l'amélioration des parcs et des espaces verts à Saint-Denis-de-Brompton

La dernière question du sondage (excluant les questions liées au profil du répondant) invitait les citoyens à se prononcer sur ce qu'ils souhaiteraient voir planter pour améliorer les parcs et les espaces verts à Saint-Denis-de-Brompton. En tout, 212 réponses ont été émises à cette question. En compilant les données, nous avons fait ressortir les 10 commentaires qui revenaient le plus souvent :

1. Accroître l'information aux citoyens sur les services et activités offerts dans les différents sites de pratique;
2. Développement de sentiers et de pistes cyclables accessibles en toutes saisons : raquette, ski de fond, randonnée, vélo de montagne, entraînement extérieur, etc., et permettant d'accéder aux parcs par déplacements actifs;
3. Aménagement de jeux d'eau ou d'une piscine;
4. Aménagement d'une patinoire extérieure permettant aussi la pratique du Dek Hockey dans le Parc Desjardins et/ou dans le secteur des lacs;
5. Réfection du terrain de tennis (surfaces, clôtures, mur de pratique, etc.);
6. Accroître l'accès aux lacs, principalement pour des pratiques non-motorisées;
7. Aménagement d'un gymnase ou d'une salle d'entraînement;
8. Ajout de coffres à jouets communautaires;
9. Développement de parcs de proximité dans différents quartiers;
10. Aménagement d'un espace permettant la glissade hivernale.

De façon générale, pour l'ensemble du sondage, il ressort que la tendance de la pratique libre est très forte à Saint-Denis-de-Brompton et que les citoyens manifestent un désir d'avoir accès à une belle variété d'équipements et à des installations de qualité pour pratiquer leurs activités récréatives et sportives.

Une comparaison de la pré-analyse effectuée au début du mois de novembre, versus une seconde qui a eu lieu à la fin du même mois, alors qu'une relance a été réalisée auprès des associations de riverains et qu'une proportion importante de répondants en provenance du secteur des lacs a complété le sondage dans un court délai, semble soulever le fait que les besoins des riverains diffèrent quelque peu de ceux des citoyens des autres secteurs de la municipalité. Malheureusement, l'outil utilisé pour réaliser le sondage ne nous permet pas d'analyser le phénomène en profondeur, or il nous est impossible d'infirmer ou de confirmer cette impression. Toutefois, les indices observés portent à croire que les citoyens du secteur des lacs semblent utiliser davantage les sentiers (VHR, ski de fond) que les citoyens habitant au village. En contrepartie, les résidents du secteur des lacs semblent utiliser les installations du village moins fréquemment que ceux qui y résident, à l'exception de certains équipements spécialisés tels que les terrains de tennis, l'aire de jeu pour enfant et la piste de BMX. Ces observations démontrent l'importance des infrastructures de proximité pour encourager la pratique récréative et sportive ainsi que le potentiel d'attraction des installations spécialisées pour des pratiques spécifiques.



PLAN DIRECTEUR DES PARCS ET DES ESPACES VERTS Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton

Consultation des organisations récréatives et sportives

Parallèlement au sondage, des rencontres téléphoniques ont été réalisées auprès des organismes locaux susceptibles d'utiliser les installations récréatives et sportives de la municipalité dans le cadre de leurs activités. À partir d'une liste des 36 organismes présents sur le territoire, nous en avons identifié 13 dont les activités étaient susceptibles de remplir ce critère. De ce nombre, malgré de nombreuses tentatives, 8 organisations ont été rejointes et 6 ont indiqué fréquenter les parcs et les installations de Saint-Denis-de-Brompton. Voici un résumé des principaux résultats obtenus.

PARC DESJARDINS

Commentaires	<ul style="list-style-type: none">La réparation du terrain de balle est très appréciée.Les usagers du terrain de balle apprécieraient qu'une attention soit portée à la rénovation des abris de joueurs et de la cabane du marqueur en priorité, puis à rafraîchir l'arrêt-balle.
--------------	--

PARC ALFRED-LAMONTAGNE

Commentaires	<ul style="list-style-type: none">Le jeu de palets (Shuffleboard) neuf est parfait.Les usagers préféreraient avoir un jeu de pétanque neuf que deux jeux moins bien entretenus.
--------------	--

Bien que le présent plan directeur ne traite pas des installations du Centre sportif Le Stardien, nous tenons à mentionner que l'aménagement d'un ascenseur dans le complexe serait grandement apprécié par les usagers des différents organismes. L'idée d'aménager des stationnements faciles d'accès pour les personnes âgées à proximité du bâtiment a aussi été soulevée.

Consultation des acteurs clés

La dernière étape de consultation afin d'évaluer les besoins consistait en des entrevues ciblées avec différents intervenants clés de la municipalité et des loisirs. À l'issue de cette démarche, nous avons interviewé la direction générale de la municipalité, le maire, la coordination des loisirs, le chef d'équipe du Stardien et le président du comité des loisirs.

Ces rencontres ont permis de souligner, de part et d'autre, la bonne entente qui prévaut entre les différents intervenants (personnel de la municipalité, élus et Comité des loisirs), et la volonté politique d'agir pour offrir aux citoyens des lieux et des équipements intéressants, notamment par l'accroissement de la *Contribution pour fins de parcs* exigée des promoteurs (de 5 % à 10 % à l'hiver 2018).



PLAN DIRECTEUR DES PARCS ET DES ESPACES VERTS Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton

Ces rendez-vous ont également permis d'identifier des besoins en matière d'aménagement des parcs et des espaces verts de la municipalité dont voici les principaux éléments soulevés :

Besoins administratifs

- Définition et consignation des conditions d'utilisation des espaces publics, notamment entre l'école et la municipalité.
- Embauche de ressources humaines pour pouvoir assurer le développement et l'opération des parcs et des espaces verts.
- Structuration du service responsable de l'entretien des espaces et des équipements (harmonisation des ressources, formation, outillage, ressources budgétaires, plan de travail, etc.).
- Anticipation des besoins techniques pour assurer l'opération et l'entretien des parcs (machinerie, équipements complémentaires, caméras, etc.).

Besoins en terme d'aménagement

- Aménagement d'espaces ombragés dans le parc et agrandissement de l'espace sous le préau.
- Optimisation des services et des installations requises lors de la tenue du Service d'animation estivale et d'événements populaires dans le Parc Desjardins : sortie d'eau potable (incluant une fontaine pour boire), système de son, branchements électriques permanents, etc.
- Davantage d'espaces de rangement destinés au matériel utilisé pour effectuer l'entretien des parcs et des équipements.
- Travaux de drainage à l'entrée du parc pour faciliter l'accès des citoyens aux événements et aux activités offertes dans le parc, ainsi que l'accès aux véhicules lors de livraisons.
- Amélioration du système d'éclairage dans le parc.
- Ajout d'aménagements paysagers et d'éléments naturels (arbres, végétation, roches) à l'intérieur du parc pour accroître l'esthétisme.
- Aménagement de pistes cyclables dans la municipalité et d'espaces au bord de l'eau pour bonifier l'offre d'activités au Service d'animation estivale.

Au début de la démarche, nous avions prévu consulter les directions de l'école du Jardin-des-Lacs ainsi que du CPE Magimo. Toutefois, à la lumière des informations recueillies en fin de parcours, nous estimons qu'une rencontre entre la municipalité et ces acteurs serait davantage porteuse afin d'identifier les rôles et responsabilités de chacun (si applicable) dans l'utilisation des parcs et des espaces verts publics de Saint-Denis-de-Brompton et, par le fait même, de valider leurs besoins.



PLAN DIRECTEUR DES PARCS ET DES ESPACES VERTS

Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton

TENDANCES EN AMÉNAGEMENT

À l'opposé d'une mode qui se traduit par une « Manière passagère de se conduire, de penser, considérée comme de bon ton dans un milieu, à un moment donné »¹, les tendances définissent plutôt des valeurs, des orientations ou des habitudes de pratique qui définissent l'évolution des façons de faire et qui perdurent à travers les années. Ces grands mouvements aident à comprendre les besoins manifestés par les citoyens et constituent des indicateurs très utiles afin d'identifier les aménagements les plus durables et les plus porteurs pour la communauté de Saint-Denis-de-Brompton.

Les tendances évoluent en suivant différents changements de société. Depuis les dernières années, selon l'Observatoire québécois du loisir, ces changements sont principalement liés au vieillissement de la population, à la famille (diversification des modèles familiaux et conciliation travail-famille-loisir) et à notre rapport au temps libre. Les grandes tendances actuelles en matière d'aménagement et de fréquentation des parcs découlent directement de ces trois enjeux. En effet, on note un engouement de plus en plus marqué pour l'adoption d'un mode de vie physiquement actif, la pratique libre, le plein air, l'importance du contact avec la nature, le jeu libre, l'intergénération, etc., ce qui s'articule dans les installations qui font l'objet de demandes de la part de la population. La très forte popularité des sentiers, le développement des aménagements « pour tous » et la végétalisation des parcs en sont quelques exemples. Les orientations de la municipalité de Saint-Denis-de-Brompton et les besoins manifestés par les citoyens à l'occasion du sondage vont d'ailleurs en ce sens.

De façon plus générale, face à la réduction du temps libre chez les personnes actives, la qualité de l'expérience est maintenant plus importante que l'activité elle-même! Les citoyens sont à la recherche de défis, de stimulations, de rencontres, de découvertes, d'apprentissages, d'émotions, d'actions, de satisfactions, etc. Ainsi, les municipalités se doivent d'offrir davantage que les activités en favorisant d'abord « ... un contexte, un environnement, une ambiance qui doivent interroger, surprendre ou stimuler sous plusieurs angles, (...). L'aménagement, les services, l'animation et les horaires doivent rendre accessibles aux personnes les conditions d'une expérience multidimensionnelle de loisir. » (Thibault, 2010, p.2)². Ceci explique, entre autres, la volonté forte des citoyens à avoir accès à des parcs attrayants et à des installations de qualité.

L'exploration des tendances nous pousse aussi à constater que la mobilité des gens et l'accès presque universel à Internet et aux médias sociaux ont pour effet d'influencer la pratique de loisir et l'aménagement des parcs, parce que les gens sont de plus en plus informés de ce qui se fait ailleurs. Dans le cas de votre municipalité, nous pouvons avancer que l'intérêt renouvelé pour les terrains de tennis, propulsé par le succès d'athlètes québécois sur la scène internationale et par l'arrivée en force du Pickleball, de même que l'intérêt de certains pour l'aménagement d'appareils et de circuits d'entraînement dans les parcs, sont quelques exemples qui découlent directement de cet accès au monde et à l'information.

Il est parfois difficile de déterminer si la demande citoyenne découle d'une mode ou d'une tendance. Dans ce cas, il importe de se rapporter aux besoins et de miser sur des valeurs sûres. Certaines validations sur la fréquentation réelle des installations innovantes implantées ailleurs et sur les conditions gagnantes qui prévalent pour assurer le succès de celles-ci pourraient s'avérer éclairantes pour convenir si, et comment, ce type d'aménagement serait idéal dans votre parc.

¹<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/mode/51911>

²Thibault A. (2010) Les tendances qui interpellent l'offre de service en loisir - Pourquoi le statu quo est impossible. Observatoire québécois du loisir, v7, no 10, p.2

SYNTHÈSE ET PISTES D'ACTIONS

Prises de façon individuelle, l'ensemble des informations recueillies jusqu'à cette étape ne permettent pas de dégager la vue d'ensemble nécessaire à l'élaboration d'une planification globale et intégrée. Le croisement des données et l'analyse des différents indices soulevés sont nécessaires pour dresser une liste des enjeux et des pistes d'actions les plus porteuses pour la municipalité de Saint-Denis-de-Brompton.

La présente section vise à synthétiser les informations recueillies à ce jour et à établir les bases du plan d'action qui sera proposé aux citoyens lors de la consultation publique qui suivra lors de la prochaine phase.

**PLAN DIRECTEUR
DES PARCS ET DES ESPACES VERTS
Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton**

ANALYSE DES RÉSULTATS

FORCES	LIMITES
<ul style="list-style-type: none"> Collaboration très forte entre le Comité des loisirs et la municipalité de Saint-Denis-de-Brompton tant pour le développement que pour l'entretien des installations, principalement au Stardien et au Parc Desjardins Nombre de sites et de parcs (de tous types) présents sur le territoire de Saint-Denis-de-Brompton Très bonne connaissance des citoyens et de leur profil La grande quantité d'études, de politiques, de plans directeurs produits depuis les dernières années Le potentiel récréo-forestier très fort La présence de nombreux plans d'eau La volonté politique de se doter d'une vision et d'orientations en matière de développement du territoire Volonté de plusieurs citoyens de s'impliquer, tant dans les choix, que dans la réalisation des projets 	<ul style="list-style-type: none"> L'accessibilité aux parcs : réseau routier, sites privés, manque d'installations de proximité, accessibilité universelle difficile, etc. Absence de planification municipale globale des parcs et des espaces verts, ce qui a pour effet de favoriser le développement « à la pièce » sans projection. Capacité de réalisation des projets inscrits au PTI La multitude d'acteurs impliqués sans réelle coordination des actions L'absence d'entente d'utilisation des installations municipales entre la municipalité et les institutions, notamment l'école du Jardin-des-Lacs Ressources humaines très limitées pour mettre en application l'éventuel plan d'action (développement d'ententes, plans et devis, demandes de financement, etc.) L'absence d'un plan d'entretien des espaces et des équipements récréatifs et sportifs publics L'absence d'orientations municipales claires quant à la possibilité d'acquérir des terrains (ex. : riverain ou autre) si l'opportunité se présente L'absence de plan d'action pour mettre en œuvre les différentes études, politiques et plan directeurs produits depuis les dernières années L'absence d'accès public aux plans d'eau situés sur le territoire de la municipalité
OPPORTUNITÉS	CONTRAINTE
<ul style="list-style-type: none"> Rédaction d'un <i>Plan directeur des parcs et espaces verts</i> Développement domiciliaire important Modification apportée au Règlement de lotissement à l'hiver 2018 qui fait passer la <i>Contribution pour fins de parcs</i> fixée à 10 % (au lieu de 5%) de la valeur des développements en terrain ou en argent selon le choix de la municipalité. Le grand potentiel récréo-forestier présent sur le territoire de la municipalité L'annexe de terrains situés sur le territoire de Saint-Denis-de-Brompton au Parc national du Mont Orford L'organisation des différents secteurs de la municipalité par des associations citoyennes La disponibilité de certains terrains municipaux présentant un potentiel de développement pour les parcs et espaces verts La présence de nombreuses installations et sentiers publics ou privés à différents endroits sur le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> La pression exercée par la très forte croissance démographique sur les installations et les parcs de la municipalité Cette même croissance démographique associée à la répartition et à l'état des équipements actuels qui génèrent un sentiment d'urgence d'agir. La répartition éclatée des résidences sur le territoire Les besoins citoyens possiblement très différents en fonction du district où ils habitent La topographie accidentée entre le secteur du Village et du Lac Brompton, qui présente un défi pour l'aménagement de sentiers dans ce secteur. La présence de milieux humides qui présente un défi pour l'aménagement de sentiers. Le grand besoin d'agrandir les bâtiments municipaux (Hôtel de ville, salle communautaire, salles de réunion, etc.) qui aura une incidence en termes de priorité d'actions (énergie et budget) et d'occupation des terrains municipaux.

Ces faits saillants constituent les balises avec lesquelles le plan d'action proposé a été développé. En misant sur les forces, en saisissant les opportunités qui se présentent et en composant avec les contraintes, le plan d'action propose des pistes de solutions afin d'atténuer les limites et de favoriser un développement optimal des espaces récréatifs et sportifs, tel que souhaité par la municipalité de Saint-Denis-de-Brompton.

PLAN DIRECTEUR

DES PARCS ET DES ESPACES VERTS

Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton

Pistes d'actions

En cohérence avec l'ensemble des informations colligées et avec la synthèse de l'analyse, le comité consultatif a établi des orientations et pistes d'actions pour chacun des parcs et des espaces verts publics de Saint-Denis-de-Brompton. Cet exercice permet d'imager les perspectives de développement pour la prochain décennie et ce, pour l'ensemble des sites et des équipements.

PARC DES JARDINS

Pistes d'actions

On conserve

- L'aire de jeu (18 mois à 5 ans et 5 à 12 ans)
- Les terrains de soccer (prévoir des travaux de drainage)
- Les terrains de tennis (investissements dans la rénovation)
- Les terrains de baseball (investissements dans la réfection des installations : abri des joueurs, bâtiment du marqueur, arrêt balle)
- La piste de BMX

On développe

- Le nom officiel du site
- La réalisation d'un plan d'aménagement global de ce parc
- L'aménagement d'une aire de jeux d'eau
- La relocalisation et construction d'un nouveau préau
- L'aménagement de sentiers à l'intérieur du parc
- La naturalisation du parc (plantation d'arbres et de végétaux)



On retire

- Le terrain de volleyball
- Le terrain de basketball

On explore

- L'aménagement d'un bâtiment de services (incluant des installations sanitaires)
- L'emplacement idéal pour aménager un espace de glissade hivernale
- La possibilité de moderniser les terrains de tennis
- La possibilité de glacer les sentiers l'hiver
- Les besoins et les intérêts spécifiques aux clientèles adolescente et aînée en matière de pratique récréative et sportive dans ce parc

PLAN DIRECTEUR DES PARCS ET DES ESPACES VERTS

Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton

PARC ALFRED-LAMONTAGNE

Pistes d'actions

On conserve

- Le gazebo
- Les œuvres d'art
- Le mobilier urbain

On développe

- L'aménagement d'un espace vert à vocation culturelle
- Un plan d'aménagement en prévision de l'implantation de nouvelles œuvres dans ce parc
- La réfection des accès à ce parc (notamment les stationnements et l'escalier)
- La naturalisation du parc (plantation d'arbres et de végétaux)



On retire (en vue d'une relocalisation)

- Les terrains de pétanque actuellement inutilisables
- Les terrains de shuffleboard

On explore

- La possibilité de développer des sentiers entre les œuvres d'art
- Les besoins et les intérêts spécifiques à la clientèle aînée en matière de pratique récréative et sportive
- La relocalisation des terrains de pétanque sur un autre site
- La réfection des terrains de shuffleboard sur un autre site

PLAN DIRECTEUR
DES PARCS ET DES ESPACES VERTS
Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton

PLACE DU 75^e ANNIVERSAIRE

Pistes d'actions

On conserve

- Le parc dans son état actuel

On développe

- Le nom officiel du site
- L'intégration de ce parc au réseau de parcs de la municipalité

On explore

- La possibilité d'intégrer cet aménagement aux développements futurs des installations municipales à proximité pour en faciliter l'accès



RAMPE DE MISE À L'EAU LAC BROMPTON

Pistes d'actions

On conserve

- La rampe de mise à l'eau
- Dû aux enjeux environnementaux et au titre de propriété de la majeure partie du terrain, la municipalité conserve l'entente avec le gestionnaire actuel



PLAN DIRECTEUR
DES PARCS ET DES ESPACES VERTS
Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton

PARC DU RUISSÉAU

Pistes d'actions

On conserve

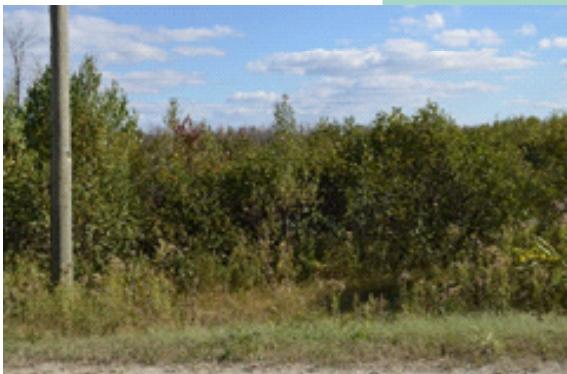
- L'espace vert et naturel

On développe

- Le nom officiel du site

On explore

- La possibilité d'intégrer ce site à un réseau de parcs liés par des sentiers (notamment avec le Parc Desjardins)
- La possibilité d'aménager du mobilier urbain à proximité du sentier



TERRAIN RUE ERNEST-CAMIRÉ

Pistes d'actions

On conserve

- L'espace vert et naturel

On développe

- Le nom et la vocation parc-nature du site
- L'expertise pour optimiser le développement du parc selon une approche de conservation de la nature
- Un plan d'aménagement intégrant un sentier d'interprétation du marais (faune et flore)
- Un plan de déplacement vers le parc pour inciter les usagers de la municipalité à s'y rendre à pied ou à vélo plutôt qu'en voiture, et pour prévoir des espaces de stationnement destinés aux visiteurs.

PLAN DIRECTEUR DES PARCS ET DES ESPACES VERTS

Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton

TERRAIN RUE BROMONT

Pistes d'actions

On explore

- La possibilité de développer un parc de quartier incluant par exemple :
 - Un bâtiment de services
 - Une aire de jeu pour enfant (0 à 12 ans)
 - Une patinoire extérieure
 - Un accès aux pistes de ski de fond
 - Du mobilier urbain



TERRAINS DERRIÈRE L'ÉCOLE

Pistes d'actions

On développe

- Le potentiel pour un site de glissade hivernale temporaire

On explore

- Les projets d'agrandissement de l'école pour déterminer de l'avenir du terrain (bâtiment, extension du parc-école, ou autre)
- La possibilité de développer un espace communautaire et culturel (ex. : bibliothèque municipale, centre communautaire, etc.)



PLAN DIRECTEUR
DES PARCS ET DES ESPACES VERTS
Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton

CONSULTATION CITOYENNE

Dans le but de s'assurer que les pistes d'actions identifiées à l'étape précédente correspondaient bien aux attentes et aux aspirations des citoyens, une consultation citoyenne a été réalisée afin d'offrir aux Saint-Denisiens et aux Saint-Denisiennes l'occasion de faire entendre leur voix sur les actions à entreprendre et sur les interventions qu'ils jugeaient prioritaires.





PLAN DIRECTEUR DES PARCS ET DES ESPACES VERTS Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton

RETOUR SUR LA CONSULTATION CITOYENNE

L'exercice de consultation citoyenne pour le *Plan directeur des parcs et des espaces verts de Saint-Denis-de-Brompton* s'est déroulé au Centre sportif Le Stardien, le 13 février 2018. Pour l'occasion, une quinzaine de citoyens de tous âges et représentant l'ensemble des districts de la municipalité ont participé aux activités proposées.

Cette consultation avait trois objectifs :

- Informer les citoyens de l'avancement de la démarche et des résultats obtenus à ce jour.
- Valider les pistes d'actions identifiées par le comité consultatif.
- Prioriser les actions à intégrer au *Plan directeur des parcs et des espaces verts*.

En première partie de rencontre, les citoyens étaient invités à prendre connaissance, telle une visite au musée, des différentes caractéristiques et des orientations suggérées pour chacun des parcs ou des terrains récréatifs et sportifs de la municipalité. Voici les principales impressions recueillies suite à cet exercice :

- Ils ont été surpris du nombre de terrains d'appartenance municipale.
- Ils ont souligné le faible taux d'utilisation de la rampe de mise à l'eau au Lac Brompton et le manque d'accès public au lac (accès physique, pas uniquement un point de vue).
- Ils ont manifesté leur intérêt pour, et ont questionné, le développement de sentiers.
- Ils ont constaté la quantité et la qualité des parcs privés.
- Ils manifestent le besoin d'être mieux informés des lieux de pratique et des activités qu'il est possible d'y pratiquer.

La deuxième activité de la soirée visait à recueillir les coups de cœur des participants par rapport aux pistes d'actions suggérées. À l'aide d'autocollants et de « Post-it », chaque participant était invité à identifier 3 à 5 actions coup de cœur et à manifester son mécontentement s'il était en désaccord avec certaines d'entre elles. L'exercice a permis de révéler de nombreux coups de cœur, pratiquement tous en lien avec la naturalisation des espaces publics et le développement de sentiers. Le développement des parcs de la rue Ernest-Camiré et de la rue Bromont a suscité beaucoup d'intérêt. Mais de tous, c'est le développement de l'accès public au lac qui a suscité le plus d'approbations.

Pour clore la soirée, les participants étaient invités à se placer en équipes afin de dessiner le blason de leurs priorités d'actions pour les 3 prochaines années. La plupart des blasons identifiaient des priorités similaires :

- L'aménagement ou l'exploitation de sentiers : dans les différents secteurs, en toutes saisons et pour diverses pratiques (randonnée, ski de fond, raquette, vélo).
- L'amélioration de la qualité des équipements au Parc Desjardins : toilettes dans le parc, patinoire extérieure, améliorer le drainage, améliorer l'entretien (intervention rapide), miser sur des investissements plus ciblés pour améliorer un terrain à la fois plutôt que de parsemer les sommes disponibles.
- Le développement d'accès physiques et gratuits à l'eau.
- La consultation des citoyens utilisateurs des installations du Parc Alfred-Lamontagne pour connaître leurs besoins et leur opinion quant à la relocalisation des équipements.
- Le maintien des infrastructures majeures et la bonification de celles-ci : Centre communautaire, bibliothèque, piscine.
- L'intégration des chiens dans les sentiers et les parcs, ou étudier la possibilité de développer des parcs canins.

Les informations reçues lors de cette soirée ont été considérées et mises à profit par le comité consultatif dans l'élaboration du plan d'action présenté à la section suivante.

PLAN DIRECTEUR
DES PARCS ET DES ESPACES VERTS
Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton

**ENJEUX,
RECOMMANDATIONS
ET PLAN D'ACTION**

Cette dernière étape du Plan directeur des parcs et des espaces verts de Saint-Denis-de-Brompton vient clore la démarche en identifiant les principaux enjeux et recommandations qui se dégagent de l'ensemble des éléments ayant fait l'objet d'une analyse aux cours des derniers mois.

Cette section se veut inspirante et porteuse en projetant la municipalité sur un espace-temps d'une décennie et en proposant les premiers pas à franchir aux cours des trois prochaines années pour atteindre les objectifs souhaités par l'initiation de cette démarche.

PLAN DIRECTEUR DES PARCS ET DES ESPACES VERTS Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton

ENJEUX ET RECOMMANDATIONS

Assez tôt dans le processus d'élaboration du *Plan directeur des parcs et des espaces verts de Saint-Denis-de-Brompton*, des enjeux importants ont commencé à poindre et ont évolué tout au long de la démarche. De huit thématiques, nous avons réduit aux quatre enjeux suivant sous lesquels nous avons classé les principales recommandations issues de la présente étude.

ENJEU 1

La mise en place d'une structure administrative qui assure le développement efficace et efficient des parcs et des espaces verts de Saint-Denis-de-Brompton

ENJEU 2

L'offre de lieux et d'équipements de qualité, tant dans la consolidation des acquis que dans l'acquisition de nouvelles installations

ENJEU 3

L'accès (physique, « pour tous », saisonnier, économique, à pied et à vélo, etc.) aux sites et aux équipements

ENJEU 4

La promotion des lieux de pratique et des activités pour mieux informer la population.

RECOMMANDATIONS

- Bonifier les ressources humaines et attribuer une tâche spécifique au développement, à la gestion et à la promotion des parcs et espaces verts à Saint-Denis-de-Brompton
- Travailler à définir et à mettre en œuvre un plan d'entretien pour l'ensemble des parcs et des espaces verts de la municipalité
- Réserver un budget annuel pour mettre à niveau et revitaliser les installations, principalement celles présentes dans le parc Desjardins, minimalement pour les trois prochaines années
- Planifier les investissements majeurs dans la réfection des infrastructures d'envergure (Stade, terrains de tennis, terrain de soccer, autres).

- Investir dans la conception de plans d'aménagement afin de statuer de l'emplacement optimal des installations
- Intégrer les sentiers et la végétalisation des espaces publics (arbres et aménagements paysagers) à même les plans d'aménagement
- Garder en tête l'offre globale des lieux de pratique offerts aux citoyens (privé et public, accessible en toutes saisons) afin d'orienter les choix d'investissements
- Intégrer au plan d'urbanisme, l'orientation municipale en matière de développement d'un réseau de parcs et d'espaces publics liés par des sentiers
- Procéder à la conclusion d'ententes avec les différents partenaires dans le but d'officialiser les accès aux citoyens et les responsabilités respectives, notamment avec l'école du lardin-des-Lacs et les propriétaires/gestionnaires de sentiers existants
- Établir les balises avec lesquelles la municipalité est confortable pour favoriser l'acquisition de terrains aux abords des lacs de la municipalité et rester à l'affût des opportunités
- Explorer le développement de nouvelles ententes (sentiers, accès à l'eau, parcs)

PLAN DIRECTEUR DES PARCS ET DES ESPACES VERTS Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton

PLAN D'ACTION 2018-2020

Bien que le Plan directeur des parcs et des espaces verts de Saint-Denis-de-Brompton présente des pistes d'actions qui s'échelonneront sur les 10 prochaines années, les premiers pas pour assurer un développement harmonieux et cohérent avec la mission, la vision et les valeurs identifiées en début de parcours, sont consignés dans le Plan d'action 2018-2020 que voici.

2018

- Réaliser un **plan d'aménagement pour le parc Desjardins**, incluant toutes les modifications et les ajouts à prévoir : sentiers, préau, aire de jeux d'eau, terrain de tennis, glissade hivernale, pistes de BMX, et autres.
- Réaliser un **plan d'aménagement** pour le parc **Alfred-Lamontagne**, intégrant une démarche de consultation des aînés et des utilisateurs des jeux de pétanque et de Shuffleboard afin de connaître leur vision quant à l'aménagement d'un espace qui leur est dédié, et à l'emplacement optimal pour ce faire.
- Réaliser un **plan d'aménagement** pour le parc **Ruisseau**.
- Retirer les installations du terrain de volleyball.
- Procéder à l'aménagement de la nouvelle aire de **jeux d'eau**.
- Prévoir le réaménagement du **bac à sable** (emplacement, dimension, profondeur, forme, matériaux).
- Réaliser les travaux de **drainage** à l'entrée du parc et sur le terrain de soccer.
- Procéder à l'aménagement d'un espace temporaire pour **glisser en hiver**.
- Mettre en application les recommandations contenues dans le *Plan directeur des transports* et dans le *Plan de déplacement de l'École du Jardin-des-Lacs* afin d'apporter les modifications nécessaires à l'environnement physique et à la signalisation pour **sécuriser l'accès piétonnier et cyclable** dans le parc.
- Faire estimer les coûts de mise à niveau des terrains de tennis.

2019

- Retirer les installations du terrain de **basketball** au parc Desjardins.
- Procéder à l'aménagement du **nouveau préau** (sanitaire, rangement, basketball? Patinoire? etc.) au parc Desjardins.
- **Entamer** (phase 1) les travaux d'aménagement des **sentiers** dans la section boisée du parc Desjardins.
- Officialiser les ententes actuelles en matière **d'accès aux sentiers** dans le secteur des Lacs.
- Poursuivre la mise en œuvre des recommandations contenues dans le *Plan directeur des transports* et dans le *Plan de déplacement de l'École du Jardin-des-Lacs* afin d'apporter les modifications nécessaires à l'environnement physique et à la signalisation pour **sécuriser l'accès piétonnier et cyclable** dans le parc.
- Définir un **plan d'entretien** pour l'ensemble des parcs et des espaces verts de la municipalité.

2020

- Poursuivre les travaux d'aménagement des sentiers (Phase 2) dans la section boisée du parc en favorisant le développement d'un lien piétonnier avec le chemin du Moulin et avec le Parc du Ruisseau.
- Procéder à la réfection des installations du terrain de balle.
- Contribuer à la bonification des installations complémentaires aux sentiers (stationnement, mobilier, signalisation, installations sanitaires, etc.) dans le secteur des Lacs pour l'ensemble des usages (piédestres, ski de fond, motoneige, VTT, etc.).

PLAN DIRECTEUR

DES PARCS ET DES ESPACES VERTS Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton

DES ACTIONS TRANSVERSALES

2018...

- Intégrer la promotion des parcs, des sites publics et des sentiers accessibles aux citoyens dans les outils de communication de la municipalité et du Comité des loisirs de Saint-Denis-de-Brompton.
- Rester à l'affût des opportunités de développement (sentier, accès à l'eau).

Ce plan d'action est ambitieux en tenant compte de la quantité et de la nature des travaux prévus, mais il démontre bien la volonté forte de la municipalité et du Comité des loisirs de Saint-Denis-de-Brompton de passer à l'action! Comme nous l'avons mentionné précédemment, la pression exercée par la croissance démographique importante et par l'état de plusieurs équipements cause une conjoncture où l'attente n'est plus une option. Soulignons d'ailleurs que plusieurs des actions prévues au plan d'action pour l'année 2018 sont déjà en développement, ce qui augure bien pour les mois à venir.

Bien que le plan d'action soit prévu pour 3 ans, il est important de souligner que la réalisation de l'ensemble de ces actions sera influencée par la réalisation d'autres projets prioritaires à la municipalité, notamment les travaux d'agrandissement aux autres installations municipales (ex. : Hôtel de ville). Autre facteur qui pourrait prolonger la réalisation du plan d'action : l'annonce de subventions. À notre avis, il serait judicieux, si l'occasion se présentait, de reporter à une année subséquente la réalisation d'une des actions pour pouvoir bénéficier d'une subvention permettant d'économiser sur le projet ou de se doter d'infrastructures de meilleure qualité, tout en respectant le budget municipal.

Pour assurer le développement de l'ensemble des installations récréatives et sportives de la municipalité dans le respect des orientations que la municipalité s'est donnée, nous réitérons l'importance de désigner une ressource responsable, tant du développement, que de la gestion des opérations et de la promotion des parcs et des espaces verts. Ceci étant dit, à la lumière de l'ensemble des informations recueillies au cours des derniers mois, nous tenons à émettre une réserve, quant à la capacité de la municipalité à réaliser le plan d'action à même la structure administrative actuelle. Le carnet de travail bien rempli des ressources en poste constitue le principal obstacle à la mise en œuvre des recommandations et des actions proposées dans le présent *Plan directeur*.

PLAN DIRECTEUR
DES PARCS ET DES ESPACES VERTS
Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton

CONCLUSION

L'ensemble des recommandations et des actions proposées dans le présent document permettront aux décideurs d'amorcer le changement de cap qui se poursuivra pour les 10 prochaines années. Devant la mobilisation citoyenne et l'enthousiasme collectif de la municipalité et du Comité des loisirs à s'impliquer dans la démarche des derniers mois, nous sommes d'avis que les conditions sont réunies pour amorcer le renouveau proposé dans le Plan directeur des parcs et des espaces verts. Il s'agit maintenant de faire les premiers pas afin que tout Saint-Denis-de-Brompton puisse bénéficier des retombées concrètes de cette réflexion.

Au moment de finaliser la rédaction du présent rapport, nous apprenons que la municipalité de Saint-Denis-de-Brompton vient de procéder à l'embauche d'une ressource qui aura comme responsabilité, notamment, le dossier du développement des parcs, ce qui constitue un très grand premier pas pour se projeter vers l'avant.

Plan directeur des parcs et des espaces verts de Saint-Denis-de-Brompton

ANNEXE A

PLAN DE TRAVAIL

PHASES	ÉTAPES	PROVENANCE DES INFORMATIONS	ÉCHÉANCE
PHASE 1 Mandats et objectifs	Identification des objectifs et confirmation du mandat*	Municipalité	Avril
PHASE 2 Méthodologie	Création du comité consultatif, plan de travail, méthodologie	Municipalité et CSLE	Août
PHASE 3 État de situation	<p>Relevé et analyse de l'information et de la documentation déjà disponible dans le milieu</p> <ul style="list-style-type: none"> • Politique familiale <input checked="" type="checkbox"/> • Plan directeur des transports <input checked="" type="checkbox"/> • Plans de développement 2007 <input checked="" type="checkbox"/> • Plan d'urbanisme <input checked="" type="checkbox"/> • Règlement lotissement et Règlement de zonage <input checked="" type="checkbox"/> • Portrait sociodémographique <input checked="" type="checkbox"/> • Portrait géographique <input checked="" type="checkbox"/> • Investissements par parc (en cours) • Relevé des besoins exprimés - sondage (en cours) <p>Inventaire quantitatif des infrastructures récréatives et sportives (scolaires, CPE, publiques et privées) <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Mise à jour des diagnostics (en cours)</p> <p>Relevé des comparables et des tendances (en cours)</p> <p>Premier jet - forces / faiblesses / opportunités / contraintes</p>	Municipalité	Septembre - Janvier
DÉPÔT PRÉLIMINAIRE - 1^{er} DÉCEMBRE			
PHASE 4 Synthèse, enjeux et pistes d'actions	<p>Synthèse des résultats et ajustement</p> <p>Forces / faiblesses / opportunités / contraintes</p> <p>Identification des pistes d'actions</p>	Municipalité et CSLE	Janvier
PHASE 5 Consultation	Validation des constats et des propositions	Municipalité et CSLE	Février
PHASE 6 Plan d'action	<p>Rédaction finale du <i>Plan directeur des parcs et des espaces verts</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Conclusions et recommandations • Proposition de plan d'action et priorisation 	CSLE	Février



MISE À JOUR 2018

DIAGNOSTIC DES ÉQUIPEMENTS

OPÉRATION A.V.E.C.

MUNICIPALITÉ DE

SAINT-DENIS-DE-BROMPTON

MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS

4 068 citoyens

Tendance à la hausse (49 % depuis 2001)

Diagnostic 2011-2013 présenté le 3 avril 2012

INVENTAIRE DES SITES

PARCS ET TERRAINS MUNICIPAUX

- Parc Alfred-Lamontagne
- Parc Desjardins (ancien Parc-en-ciel)
- Place du 75^e anniversaire
- Terrain annexe à l'école
- Terrain rue Ruisseau
- Terrain rue Bromont
- Terrain rue Ernest-Camiré

PARC SCOLAIRE

- Parc de l'école du Jardin-des-Lacs

AUTRES SITES PUBLICS

- Centre sportif Le Stardien : 3 locaux multifonctionnels, patinoire, anneau de glace
- Circuits cyclistes : accotements pavés routes 222 et 249
- Lac-Brompton (\$) : rampe de mise à l'eau, pêche
- Sentiers de ski de fond Les Fondeurs (\$) : 14 km en boucles
- Sentiers de motoneige et de quad

AUTRES SITES PRIVÉS

- CPE Magimo (\$) : aire de jeu 0-5 ans
- École du Jardin-des-Lacs : gymnase
- Réserve du Domaine Forest : parc, piscine, tennis, sentiers, marina
- Réserve naturelle Alton-E. Peck
- Parc de l'APLM
- Jardins communautaires de l'APLM
- Accès au Lac Brompton, au Petit Lac Brompton, au Lac Montjoie, au Lac Desmarais et au Lac Caron : baignade, navigation, pêche
- Pisciculture Saint-Denis (\$) : pêche

* Si vous disposez d'autres sites de pratique récréative et sportive, svp nous en informer afin que nous mettions notre banque de données à jour.

FAITS SAILLANTS 2011-2017

BONS COUPS :

- Depuis 2012, dans le but de mieux desservir la population et de mettre à jour les infrastructures existantes, la municipalité a investi dans la rénovation et la bonification de ses installations récréatives et sportives, notamment en procédant à l'aménagement d'une aire de jeu 18 mois - 5 ans (2013) dans le Parc Desjardins et en rénovant les installations du Centre sportif Le Stardien (2015-2017).
- Parallèlement à ces travaux, l'école du Jardin-des-Lacs a elle aussi investi dans la réfection complète de son parc (2015).
- Adoptée en mai 2016, la *Politique familiale* (2016-2018) a comme objectif de « *Procurer un milieu de vie stimulant grâce à des activités culturelles, sportives et communautaires variées* ».

Considérant que la *Politique* propose comme plan d'actions plusieurs interventions en lien avec les infrastructures de loisir, la municipalité a mandaté le Conseil Sport Loisir de l'Estrie pour l'élaboration d'un *Plan directeur des parcs et des espaces verts* précis en termes d'aménagement et d'entretien des lieux de pratique sportive et récréative des Saint-Denisennes et Saint-Denisiens.



PROJETS D'AMÉNAGEMENT POLITIQUE FAMILIALE 2016-2018

Dans le cadre de la *Politique familiale*, adoptée en mai 2016, on propose d'optimiser et de maximiser les infrastructures existantes. Ainsi on peut lire :

Sous l'objectif 1B : Améliorer les infrastructures en loisirs

- 1.B.1. Améliorer les infrastructures routières afin de permettre à la population de faire du vélo ou de la marche sur le réseau routier de la municipalité
 - 1.B.2. Installer des jeux d'eau
 - 1.B.3. Installer un ascenseur à l'aréna
 - 1.B.4. Aménager l'aréna pour permettre aux spectateurs d'assister aux événements à l'abri du froid

Sous l'objectif 2B : Optimiser et maximiser l'utilisation des infrastructures (aréna, centre communautaire, etc.)

- ## 2.B.2. Étudier la possibilité de se doter d'un centre multifonctionnel pour compléter les installations existantes

Sous l'objectif 3B : Aménager et réaménager les développements immobiliers en pensant aux saines habitudes de vie

- 3.B.1. Revitaliser le centre du Village (centre communautaire, église, école et aréna)
 - 3.B.2. Créer des parcs de voisinage dans les nouveaux développements

AUTRES PROJETS DEMANDÉS PAR LES CITOYENS

En 2016, le CSLE a reçu une demande de soutien pour l'aménagement de sentiers dans la section boisée du Parc Desjardins. Le projet a été retardé afin de l'inclure dans le *Plan directeur*.



PARC DESJARDINS

MUNICIPALITÉ DE SAINT-DENIS-DE-BROMPTON

ÉQUIPEMENTS ET TERRAINS RECENSÉS DANS CE PARC

AIRES DE JEU POUR ENFANTS

Groupe d'âge : 18 mois à 5 ans

- Abri (poisson)
- Balançoires classiques avec siège pour bébé
- Bac à sable
- Équipement sur ressort individuel (avion)
- Équipement sur ressort double (fourmis)
- Structure de jeu fonctionnelle (module)
- Grimpeur arqué

Groupe d'âge : 5 à 12 ans

- Balançoire classique
- Balançoire tournante
- 2 structures de jeu combinées (module)
- 2 bascules sur ressort debout doubles
- Équipement tournant pour le haut du corps

ÉQUIPEMENTS OU TERRAINS RÉCRÉATIFS

- Espace vert pour activités libres

ÉQUIPEMENTS OU TERRAINS SPORTIFS

- Terrain de balle
- Terrain de soccer
- Terrain de tennis
- Terrain de volleyball
- Terrain de basketball
- Structure d'entraînement fixe
- Piste de BMX

MOBILIER URBAIN

- Tables de pique-nique
- Poubelles, bacs de récupération et bac de tri multimatérières (déchets, recyclage et compost)
- Supports à vélos
- Estrades
- Abris des joueurs

AUTRES INFRASTRUCTURES

- Centre sportif Le Stardien
- Croque-livre
- Remise / cabane annonceur
- Stationnements
- Toilette chimique
- Préau avec scène et bancs

VOTRE PARC AUJOURD'HUI

LES ÉLÉMENTS FAVORISANT UNE PRATIQUE AGRÉABLE

- Le parc est situé sur un très grand terrain, à côté du Centre sportif le Stardien et près de l'école du Jardin-des-Lacs, ce qui permet d'aménager des infrastructures complémentaires et de favoriser une utilisation maximale des équipements, tout en évitant les dédoublements.
- Le parc est facilement accessible à pied et à vélo via la rue Tomy et en voiture via la rue Alfred-Lessard.
- Moins du tiers du parc est aménagé, ce qui permet d'offrir un bel espace boisé ou une possibilité d'augmenter les infrastructures.
- Le grand nombre d'infrastructures présentes dans ce parc propose une très belle variété d'activités pour toutes les clientèles : enfants âgés de 18 mois à 5 ans, enfants âgés de 5 à 12 ans, adolescents, familles, adultes et aînés.
- De l'affichage est présent sur le site afin d'orienter les usagers vers les équipements, d'indiquer le nom du parc, les heures d'ouverture ainsi que le numéro de téléphone à contacter pour faire un signalement. Ceci constitue une très belle façon de rendre le parc attrayant et d'inciter les usagers à fréquenter les lieux.
- Depuis les dernières années, des investissements ont été réalisés dans ce parc afin d'aménager une aire de jeu pour les 18 mois-5 ans, de réparer la surface de jeu du terrain de balle, d'ajouter une surface gazonnée autour des équipements de jeu, d'ajouter une structure d'entraînement à l'arrière la pergola, de finaliser l'aménagement de la piste de BMX et du terrain de soccer ainsi que l'aménagement d'un deuxième stationnement à l'arrière du Centre sportif Le Stardien.



PARC DES JARDINS

MUNICIPALITÉ DE SAINT-DENIS-DE-BROMPTON

VOTRE PARC AUJOURD'HUI

LES ÉLÉMENTS FAVORISANT UNE PRATIQUE AGRÉABLE (SUITE)

- Une grande quantité de mobilier urbain est mis à la disposition des usagers du parc : des bancs, des tables à pique-nique, des poubelles, des bacs de recyclage et de compost, des estrades et l'accès à des toilettes chimique en saison estivale.
- Des supports à vélos et du lignage sur la rue Alfred-Desrochers favorisent les déplacements actifs et permettent de bien desservir les citoyens.
- Deux espaces de stationnement réservés aux personnes à mobilité réduite sont présents à l'entrée du Centre sportif Le Stardien.
- Une grande pergola et les abris des joueurs couverts procurent des zones ombragées intéressantes qui protègent les usagers du soleil et du vent tout en donnant un coup d'œil très attrayant au parc.
- Plusieurs sections du parc sont éclairées, ce qui est très efficace pour prolonger la période d'utilisation des équipements et pour prévenir le vandalisme.

ÉVOLUTION DE VOTRE PARC AU FIL DES ANS

2011



PARC DESJARDINS

MUNICIPALITÉ DE SAINT-DENIS-DE-BROMPTON

ÉVOLUTION DE VOTRE PARC AU FIL DES ANS (SUITE)

2013



2017



PARC DESJARDINS

MUNICIPALITÉ DE SAINT-DENIS-DE-BROMPTON

DES RECOMMANDATIONS

POUR UN PARC PLUS ATTRAYANT

- Actuellement, l'espace est aménagé à pleine capacité. Dans l'optique d'offrir d'autres infrastructures, la municipalité devra définir la vocation du parc, déboiser et relocaliser certains équipements afin d'aérer l'espace et assurer une cohabitation harmonieuse des différentes installations en fonction des utilisateurs et des types de pratique.
- Afin d'offrir un coup d'œil attrayant, il serait intéressant de rénover quelques panneaux d'information (balle, tennis, préau). Considérant le nombre d'infrastructures, il pourrait être intéressant d'installer un panneau avec la liste des infrastructures.
- Afin de rendre l'utilisation du parc plus agréable et de protéger davantage les usagers du soleil et du vent tout en améliorant l'aspect général du site, il est recommandé d'aménager quelques zones ombragées près de l'aire de jeu. Pour ce faire, la plantation de quelques arbres pourrait être envisagée.
- Lors de nos passages à l'été 2011 et à l'été 2017, nous avons remarqué une accumulation d'eau importante à proximité de l'aire de jeu, sous les appareils et sous le mobilier urbain. Afin de rendre le parc plus attrayant, sécuritaire et de rendre l'utilisation des infrastructures plus agréable, il est recommandé d'améliorer le drainage du terrain.
- Pour faciliter l'animation d'activités sous le préau et près de la piste de BMX, l'installation d'enceintes permettant un branchement musical et un accès WIFI aurait un effet attractif pour la clientèle adolescente.
- La peinture de plusieurs infrastructures (abris des joueurs, estrades, pergola) écaille, et le bardage d'asphalte sur les abris des joueurs et la pergola s'effrite. Dans le but de donner un coup d'œil plus attrayant au parc et de prévenir la dégradation accélérée, il est suggéré de planifier la revitalisation de ces infrastructures .
- Nous notons la présence de quelques graffitis sur les infrastructures. Dans le but de rendre le parc plus attrayant, il est suggéré de procéder au nettoyage de ceux-ci.
- De la matière amortissante de l'aire de jeu se retrouve sur la surface gazonnée, ce qui rend cette dernière peu invitante pour pique-niquer. Un raclage hebdomadaire serait nécessaire pour maintenir le parc attrayant. L'ajout de bordures permettrait également de tenir la matière amortissante en place.
- La glissoire en spirale rouge de la structure de jeu 5-12 ans a perdu sa couleur au fil des ans. Un remplacement à moyen terme serait à envisager pour redonner de l'éclat à la structure.



POUR UN PARC PLUS ACCESSIBLE

- Bien que la vocation des infrastructures offertes dans ce parc soit principalement dédiée aux activités estivales, dans le but de favoriser l'utilisation quatre saisons du parc, il est suggéré de prévoir les aménagements futurs de façon à libérer la pente pour permettre aux usagers d'utiliser la dénivellation pour glisser en hiver. De plus, il est suggéré d'exploiter et d'animer les espaces et les infrastructures en hiver : ateliers de raquette et de ski de fond, sentier glacé, activités sportives hivernales (soccer, golf, ultimate, etc.).
- En fonction de la grande fréquentation du parc, il pourrait être intéressant de planifier l'aménagement de sentiers, afin de prévenir l'érosion de la surface gazonnée.
- Actuellement, la matière amortissante de l'aire de jeu (gravillon) ne permet pas l'accès aux personnes à mobilité réduite. Considérant que des travaux de drainage seront nécessaires dans ce parc, nous recommandons de changer le gravillon par de la fibre de bois.

PARC DESJARDINS

MUNICIPALITÉ DE SAINT-DENIS-DE-BROMPTON

DES RECOMMANDATIONS

POUR UN PARC PLUS SÉCURITAIRE

Aucune inspection détaillée (en fonction de la norme Z614) n'a été réalisée dans ce parc. Les recommandations mentionnées ci-dessous découlent d'observations, et présentent quelques éléments généraux à considérer. D'autres recommandations pourraient être applicables si une inspection complète des équipements était réalisée.

- Actuellement, l'état des surfaces amortissantes présentes sous et autour des appareils de jeu est préoccupant :
 - Il manque de matériel amortisseur dans toute l'aire de jeu.
 - La toile géotextile ressort à certains endroits, ce qui augmente les risques de chute. Nous recommandons de bien fixer la membrane et d'ajouter de la matière amortissante.
 - Une sous-couche durcie s'est formée sous la surface, ce qui rend pratiquement nulle la capacité d'absorption du matériel en cas de chute. Noter que le gravillon est un matériau qui nécessite un entretien régulier afin de prévenir ce durcissement de la surface de protection.
 - La présence de gravillon à proximité de la zone asphaltée constitue une problématique car ce type de produit a un effet de billes, ce qui peut rendre la surface asphaltée glissante.



Pour la sécurité des usagers, il est recommandé de rénover la surface amortissante (creuser, nettoyer, réinstaller la toile et le matériel) et de s'assurer de maintenir une couche minimale de 30 cm de matériel en dessous et autour de chacun des appareils.



Il existe plusieurs produits acceptables pour les surfaces amortissantes, chacun présentant des avantages et des inconvénients. En fonction de vos équipements, de la configuration de la cour, des caractéristiques du terrain et du plan d'entretien, nous pouvons vous aider à identifier le matériel le plus approprié.

- Lors de notre passage, nous avons noté la présence de tables à pique-nique dans la zone de protection des équipements de l'aire de jeu. Afin de rendre l'utilisation du site encore plus agréable et d'éviter de retrouver le mobilier dans l'aire de jeu, il est recommandé de disposer le mobilier urbain de façon agréable et fonctionnelle au pourtour de l'aire de jeu, puis de l'ancrer au sol.
- Dans la structure de jeu 18 mois-5 ans, deux petits pas en série suspendus se superposent. Pour éviter un risque de coincement, nous recommandons de tendre davantage les chaînes.
- Un hublot est manquant dans l'abri en forme de poisson. Nous recommandons de communiquer avec le fournisseur afin de vous en procurer un nouveau et d'en faire l'installation dès que possible.
- Les clous du bac à sable ressortent et créent des saillies. Pour éviter les risques de blessures, nous recommandons d'enfoncer les clous et d'apporter une surveillance hebdomadaire à cet équipement.



PARC DESJARDINS

MUNICIPALITÉ DE SAINT-DENIS-DE-BROMPTON

DES RECOMMANDATIONS

POUR UN PARC PLUS SÉCURITAIRE (SUITE)

- Lors de notre passage, la structure de jeu avec glissoire en spirale a attiré principalement notre attention :
 - Il y a un risque de coincement de cordon dans la glissoire jaune.
 - Le revêtement de caoutchouc et la peinture s'effritent ou sont manquants. On note la présence de rouille sur les surfaces métalliques non protégées et certaines sections sont tranchantes.
 - La barre de suspension n'est pas parallèle au sol. Il semble qu'un poteau ait ressorti du sol par la force du gel et du dégel.
- Une réflexion s'impose quant à la réparation ou l'achat d'un nouvel équipement. Une communication auprès de Jambette pour évaluer les coûts de mise aux normes alimentera votre réflexion quant à l'avenir de cette structure.
- Lors de notre passage en février 2018, nous avons remarqué que l'accès à la glissoire bleue a été bloqué car cette dernière est brisée. La mise en place d'un panneau est une excellente idée. Toutefois, pour assurer la sécurité des usagers, il est aussi recommandé d'enlever la glissoire d'ici son remplacement.
 - Les dispositifs de fixation en « esse » des balançoires simples sont ouverts, ce qui augmente les risques d'accrochage de cordon ou d'autres pièces de vêtements. Nous vous recommandons de les changer par des manilles arrondies ou des maillons faciles appropriés.
 - Lors de notre passage en février 2018, un siège de balançoire était arraché, laissant les chaînes libres. En attendant de remplacer le siège et pour assurer la sécurité des usagers, nous vous recommandons d'enlever les chaînes.
 - Lors de notre passage, nous avons noté la présence de deux poteaux, apparemment inutilisés, derrière le terrain de balle. Afin d'éviter les incidents, il est recommandé de retirer ces poteaux.
 - L'herbe commence à envahir le terrain de volleyball et lors de notre passage, aucun filet n'était installé. Dans le but de rendre la pratique plus agréable, d'éviter les blessures causées par une surface inégale et de prévenir la dégradation de cette infrastructure, il est recommandé de procéder au désherbage de la surface de jeu et d'installer un filet de volleyball afin de favoriser une pratique libre.
 - Nous avons remarqué que les surfaces de jeu des terrains de tennis commencent à s'abîmer et que les herbes commencent à pousser sur ou près des terrains, ce qui ne permet pas une pratique optimale et sécuritaire de ce sport. Dans le but de rendre la pratique plus agréable, d'éviter les blessures causées par une surface inégale et de prévenir la dégradation de cette infrastructure, il est recommandé de procéder à la réparation de la surface de jeu.
 - Dans le but de rendre la pratique plus sécuritaire sur le terrain de basketball, il est recommandé de tracer des lignes de jeu et de peindre les poteaux d'une couleur vive ou encore de les recouvrir d'une matière absorbante. De plus, pour rendre la pratique plus agréable, quelques détails peuvent aussi être améliorés (ex. : tracer un rectangle de 59 cm par 45 cm sur les panneaux).
 - Les abris des joueurs du terrain de balle présentent des éclisses et des trous, et les structures ont bougé avec la force du gel et du dégel. Dans le but de rendre la pratique plus agréable, d'éviter les blessures causées par les éclisses et de prévenir la dégradation de cette infrastructure, il est recommandé de procéder à la réparation des abris.



PARC DESJARDINS

MUNICIPALITÉ DE SAINT-DENIS-DE-BROMPTON

À VOUS DE JOUER : QUELLES SONT VOS PRIORITÉS D'ACTION POUR CE PARC?



PARC ALFRED-LAMONTAGNE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-DENIS-DE-BROMPTON

ÉQUIPEMENTS ET TERRAINS RECENSÉS DANS CE PARC

ÉQUIPEMENTS OU TERRAINS RÉCRÉATIFS

- 1 terrain de pétanque
- 2 terrains de shuffleboard
- Espace vert pour activités libres

MOBILIER URBAIN

- Tables de pique-nique
- Bancs
- Bac de tri multimatières

AUTRES INFRASTRUCTURES

- Gazebo
- Œuvres d'art
- Stationnement



VOTRE PARC AUJOURD'HUI

LES ÉLÉMENTS FAVORISANT UNE PRATIQUE AGRÉABLE

- Parc à vocation culturelle, il est situé au cœur de la municipalité, près des différents services. L'aménagement paysager et les quatre œuvres d'art donnent un aspect très attractif au parc.
- Ce parc offre aux adultes et aux aînés un terrain de pétanque, deux terrains de shuffleboard ainsi qu'un grand espace libre pouvant être utilisé à plusieurs fonctions.
- Un panneau d'affichage sur le bord de la route informe les usagers du nom du parc ainsi que des différents équipements qui s'y retrouvent. Ceci constitue une très belle façon de rendre le parc attrayant et d'inciter les usagers à fréquenter les lieux.
- Du mobilier urbain est mis à la disposition des usagers du parc : des bancs, des tables à pique-nique et des poubelles.
- La présence d'arbres matures et d'un gazebo procure des zones ombragées intéressantes qui protègent les usagers du soleil et du vent.
- Le parc est éclairé, ce qui est très efficace pour prolonger la période d'utilisation des équipements et pour prévenir le vandalisme.

PARC ALFRED-LAMONTAGNE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-DENIS-DE-BROMPTON

ÉVOLUTION DE VOTRE PARC AU FIL DES ANS

2013



2017





PARC ALFRED-LAMONTAGNE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-DENIS-DE-BROMPTON

DES RECOMMANDATIONS

POUR UN PARC PLUS ATTRAYANT

- Afin d'informer les utilisateurs, il serait intéressant d'ajouter des panneaux d'information sur les œuvres d'art (nom, signification et artiste) et, au panneau situé à l'entrée du parc, les heures d'ouverture et de rassembler la réglementation en vigueur.



POUR UN PARC PLUS ACCESSIBLE

- Afin de favoriser les déplacements actifs et de mieux desservir les usagers, il est recommandé d'installer un support à vélos pour répondre aux besoins des utilisateurs.
- Bien que cette clientèle n'était pas initialement ciblée, il s'avère que de nombreuses jeunes familles fréquentent la bibliothèque. En conséquence, il pourrait être intéressant d'aménager une petite section d'appareils de jeu dédiée aux plus jeunes (18 mois-5 ans). Un faux tronc d'arbre comme tunnel, quelques équipements pour l'équilibre en forme de champignons ou d'autres composantes simples rappelant la nature pourraient très bien être intégrés dans ce parc.
- Dans le but de rendre l'accès au parc plus facile pour les aînés dont l'intérêt à « être actifs » est toujours présent, mais dont les capacités physiques le sont un peu moins, l'aménagement d'un sentier et de quelques rampes d'accès (gazebo et entrée du parc) pourrait être envisagé.



POUR UN PARC PLUS SÉCURITAIRE

- Le bois de l'accès aux terrains récréatifs est abîmé et la surface du sentier n'est pas au niveau, ce qui augmente les risques de chute. Nous vous recommandons d'apporter les réparations nécessaires.
- Nous avons remarqué que la surface de jeu du terrain de pétanque commence à s'abîmer et que les herbes commencent à pousser sur ou près des terrains, ce qui ne permet pas une pratique optimale et sécuritaire de ce sport. Dans le but de rendre la pratique plus agréable, d'éviter les blessures causées par une surface inégale et de prévenir la dégradation de cette infrastructure, il est recommandé de procéder à la réparation de la surface de jeu.



PARC ALFRED-LAMONTAGNE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-DENIS-DE-BROMPTON

À VOUS DE JOUER : QUELLES SONT VOS PRIORITÉS D'ACTION POUR CE PARC?

BESOIN D'UN COUP DE MAIN?

NOS OUTILS...

Pour vous soutenir dans vos réalisations, voici une banque d'outils variés que nous pouvons vous transmettre au rythme de vos besoins!

AIRE DE JEU POUR ENFANT

- Fiches techniques des appareils de jeu
- Fiche technique – Combien ça coûte?
- Fiche technique – Liste des fournisseurs d'équipements
- Fiche technique – Consultation des usagers
- Grille d'inspection hebdomadaire des aires de jeu
- Grille d'entretien des équipements
- Guide d'accompagnement à la démarche d'aménagement
- Guide d'aménagement des aires de glissade
- Liste des fournisseurs d'équipements
- Trousse Kino-Québec – Ma cour : Un monde de plaisir
- Outils pour consultation au CSLE :
 - Norme CAN/CSA-Z614
 - Étude comparative sur les surfaces de protection
 - Guide de référence en accessibilité (personnes handicapées)

TERRAINS SPORTIFS ET RÉCRÉATIFS

- Fiches techniques des équipements et des terrains récréatifs
- Fiches techniques des équipements et des terrains sportifs
- Fiche technique – Liste des fournisseurs d'équipements
- Fiche technique – Combien ça coûte?
- Guides d'aménagement et d'entretien des terrains extérieurs Baseball/Softball
- Guide d'aménagement et d'entretien des terrains de soccer
- Guide de sécurité et de prévention dans les arénas
- Guide de construction d'une piste de BMX
- Guide d'aménagement et de gestion des parcs de planches à roulettes

Besoin d'un outil ou d'un service qui ne se retrouve pas dans la liste? Faites-en la demande, nous trouverons assurément une façon pour vous soutenir dans votre démarche!

NOS SERVICES...

Dans le but d'informer, de soutenir et d'accompagner le milieu en matière d'aménagement, le CSLE a développé une offre de services sur mesure. Deux types de services sont offerts :

CEUX GRATUITS

- Mise à jour et présentation du diagnostic de votre parc
- Rencontre d'évaluation des besoins et d'orientation
- Explication des normes existantes et de leur portée
- Soutien-conseil (informations et outils) pour favoriser les aménagements stimulants, attrayants, accessibles et sécuritaires
- Identification des différentes sources de financement
- Conseils sur le choix d'un équipement ou d'un plan d'aménagement
- Évaluation de soumissions
- Participation à une démarche d'élaboration d'un plan directeur des infrastructures
- Coordination du service d'achat en commun

CEUX TARIFÉS

- Inspection de l'aire de jeu selon la norme CAN/CSA-Z614
- Test d'impact des surfaces de protection dans les aires de jeu (TRIAX)
- Prise en charge d'une démarche d'élaboration d'un plan directeur des infrastructures
- Plan d'intervention personnalisé : identification des priorités et estimation des coûts
- Ateliers :
 - Sensibilisation à la sécurité dans les aires de jeu
 - Entretien des équipements récréatifs
 - Initiation à la démarche d'aménagement
 - Les jeux d'eau, une vague à suivre!

POUR NOUS CONTACTER :

5182, Boulevard Bourque
Sherbrooke (Qc) J1N 1H4

Tél. : 819 864-0864

Téléc. : 819 864-1864

Courriel : csle@abacom.com

www.csle.qc.ca